La LIBERTÉ

Vol. 86 n°39 • du 14 au 20 janvier 2000 • SAINT-BONIFACE
88 ¢ + taxes

Trois options pour Lavallée

Une rencontre organisée par Daniel Vandal a permis de faire le point sur les options qui s'ouvrent à la Division scolaire franco-manitobaine dans le dossier de l'école Lavallée, depuis la récente décision du Comité communautaire Riel.

■ Page 3.

Citation de la semaine

«Je dois apprendre à être plus patient avant de tirer.»

Non, Nathan Rivard ne pose aucun danger pour la société! Il fait partie des athlètes qui espèrent remporter des championnats avec l'équipe manitobaine de biathlon, ce sport qui combine ski de fond et épreuve de tir.

■ Page 15.

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'une chante, l'autre pas

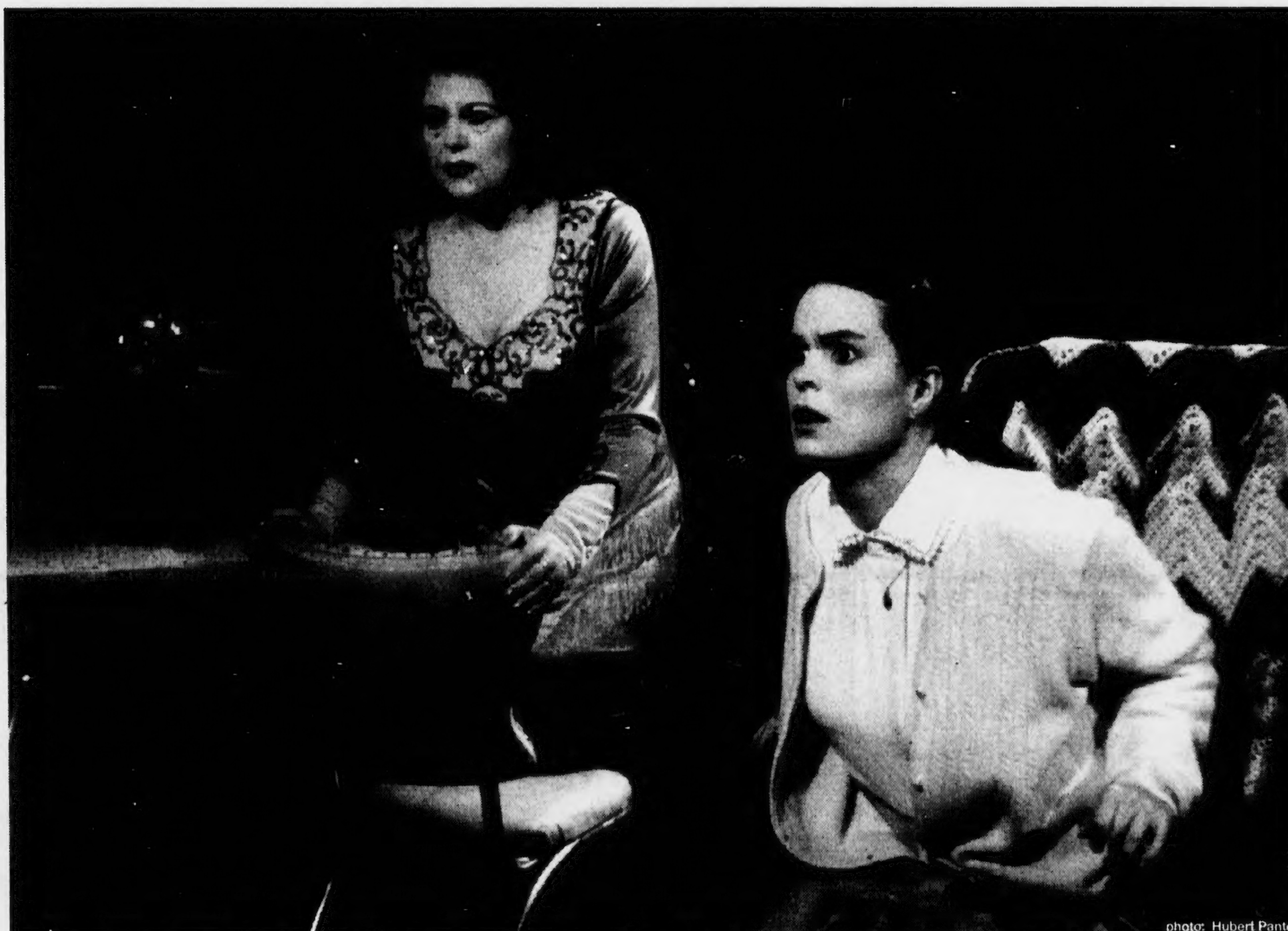


photo: Hubert Pantel

Thérèse Pilote-Bartel et Marie-Claude McDonald interprètent les rôles de Carmen et Manon dans *À toi pour toujours, ta Marie-Lou*, une pièce où deux soeurs ont pris des directions diamétralement opposées après la mort de leurs parents. ■ Page 9.

DEVIL'S LAKE

Gary Doer continue son lobby

Pascal DUBÉ

Le premier ministre du Manitoba, Gary Doer, a tenu un point de presse le 12 janvier, réaffirmant l'opposition du Manitoba au projet de déversement des eaux du Lac Devil's dans un affluent de la rivière Rouge, tant et aussi longtemps que le Dakota du Nord n'aura pas effectué une étude environnementale sérieuse.

« Le Dakota du Nord refuse de faire face à ses obligations légales en n'effectuant pas d'études sérieuses sur le projet, indique Gary Doer. Le projet pourrait avoir des effets négatifs importants sur l'environnement et l'économie au Manitoba. Si le Dakota du Nord veut agir comme un bon voisin, il devrait consulter ses voisins avant d'aller de l'avant avec un projet d'une telle envergure et il respecterait les lois et les traités internationaux. »

Le 9 janvier, Gary Doer a rencontré Dick Wagman, l'avocat américain qui, au début des années 1980, a aidé le Manitoba à convaincre Washington à ne pas appuyer le projet Garrison. De nouvelles rencontres entre les deux hommes sont prévues dans un proche avenir afin de développer une stratégie de lobby pour mettre un frein au projet du Dakota du Nord.

La controverse autour du lac Devil's refait surface au moment où plus de 300 délégués paticipaient, les 11 et 12 janvier, à la 17e conférence annuelle du « Red River Basin Land and Water ». La conférence a réuni entre autres des scientifiques, des politiciens et des personnes responsables de la gestion de plans d'eau. La rencontre se tient tous les trois ans à Winnipeg.



photo: Daniel Bahuaud

Amateurs de sport d'hiver et d'activités familiales extérieures, soyez heureux! Avec l'arrivée de l'hiver vient aussi l'ouverture du sentier de la Fourche. Patinez, skiez, glissez et souriez! ■ Page 11.

Sainte-Anne

Le monastère bientôt démoli

La paroisse Sainte-Anne-des-Chênes s'apprête à décider de l'avenir du monastère de Sainte-Anne, qui sera probablement démoli. Selon le curé de la paroisse, l'abbé Édouard Bonnin, aucune autre solutionne peut être envisagée.

« Nous n'avons pas les moyens de maintenir un édifice vide, indique-t-il. La paroisse Sainte-Anne-des-Chênes a complété en 1999 une réparation majeure de son église et a une dette de 600 000 $. De plus, le commissaire aux incendies de la Province nous oblige à installer un système de détecteurs de fumée et d'alarmes de sécurité dans tous les locaux de la paroisse, y compris le monastère. C'est une dépense énorme. »

Le fait que les jeunes s'aventurent dans l'édifice vacant représente aussi un danger, sans compter que la paroisse serait tenue responsable en cas d'accident.

Le bureau des affaires économiques de la paroisse n'a pas encore donné son avis sur la question, mais la décision finale sur l'avenir du monastère sera prise par le diocèse de Saint-Boniface. « La paroisse donne ses recommandations au conseil pour les affaires économiques diocésaines, géré par le vicaire épiscopal aux affaires, explique son chancelier, l'abbé Léonce Aubin. Ensuite, on consulte l'archevêque et on tranche. »

Construit en 1917, le monastère est vacant depuis 1990. Son avenir a longtemps été débattu. La Ville de Sainte-Anne avait proposé y restaurer l'extérieur et y réaménager l'intérieur pour créer des locaux administratifs et commerciaux. Ne pouvant obtenir un octroi fédéral de 200 000 $, la Ville a dû abandonner son projet.

D. B.

Teen-Stop Jeunesse

À la recherche d'un nouveau local

Si les organisateurs de Teen-Stop Jeunesse ne réussissent pas à trouver 300 000 $ avant le 30 juin pour acheter un nouveau local, le centre d'accueil pour adolescents à Saint-Vital fermera ses portes.

Situé au 215, rue Sterling, Teen-Stop Jeunesse doit déménager pour des raisons de zonage. De plus, l'édifice qui date des années 1960 ne répond plus aux besoins du centre.

« On aurait besoin d'environ 50 000 $ pour installer de la nouvelle plomberie et du nouveau brochage, souligne le directeur de Teen-Stop Jeunesse, Patrick Leblanc. Notre seule option est de déménager dans un local qui a de l'avenir. Nous espérons acheter une ancienne résidence pour personnes âgées sur la rue Sainte-Anne. Ce local est vide depuis 1991, et a plus de 6 000 pieds carrés. »

Cet édifice permettrait à Teen-Stop Jeunesse de mettre sur pied des programmes de formation pour les jeunes et de soins de famille pour les adultes, mais son achat coûterait un peu plus de 400 000 $. Patrick Leblanc rencontrera le 17 janvier des représentants de la Ville de Winnipeg et de la Province pour discuter de l'aide financière disponible. « Nous organiserons ensuite une campagne de prélèvement de fonds, dit-il. Grâce aux contributions d'individus et de commerçants, nous avons déjà prélevé 120 000 $. »

Fondé en 1980 par le père Ronald Léger, Teen-Stop Jeunesse accueille environ 30 à 50 adolescents par jour, dont un bon nombre soupent, s'amusent et travaillent à leurs devoirs au centre.

Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter:

Le Sud:	L'Est:	L'Ouest:
Sandra Poirier	Daniel Bahuaud	Pascal Dubé

La Liberté — **237-4823 ou 1-800-523-3355**

Coup d'œil national



La Liberté

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

**C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4**

Directrice et rédactrice en chef: **Sylviane LANTHIER** • Journalistes: **Daniel BAHUAUD, Karine BEAUDETTE** et **Sandra POIRIER** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD, Stéphanie LÉGARÉ** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Publicité: **Pascal DUBÉ** • Développement de photos: **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

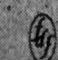
N° de la convention: 1374079 • PAP 7996

ISSN 0845-0455





OPSCOM
**Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 241-5700**



Fondation Donatien Frémont

DSFM

Trois options pour la nouvelle école « Lavallée »

Le 7 janvier, des représentants de la Division scolaire franco-manitobaine ont rencontré le conseiller de Saint-Boniface, Daniel Vandal à sa demande. Le conseiller désirait obtenir plus de détails sur le projet de construction scolaire et communautaire dans le sud de Saint-Vital.

Sandra POIRIER

La présidente de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), Yolande Dupuis, le directeur général, Léo Robert, le secrétaire-trésorier, André Chaput, et un représentant du sous-comité de construction du comité scolaire de l'école Lavallée, Armand Bédard, ont rencontré le 7 janvier deux des trois conseillers du Comité communautaire Riel, Daniel Vandal et John Angus. Un urbaniste de la Ville, Kevin Nixon, a aussi assisté à la rencontre.

Ce sont finalement trois options qui s'offrent à la DSFM concernant l'emplacement du projet de construction scolaire et communautaire dans le sud de Saint-Vital.

Selon le conseiller de Saint-Boniface, Daniel Vandal, une des options consiste à obtenir de la Ville les dix acres nécessaires à la construction du projet sur le terrain même où doit être bâtie la nouvelle école primaire au printemps prochain. « Mais si cette option prévalait, il faudrait que la DSFM revoie l'ampleur du volet communautaire », souligne Daniel Vandal.

Une seconde option, consiste à trouver d'autres terrains libres dans le sud de Saint-Vital pour bâtir, sur des terrains différents, les complexes primaire, secondaire et communautaire. Cette idée plaît plus ou moins aux représentants de la DSFM, puisqu'un des principaux buts du projet est justement de partager des services comme la bibliothèque et le gymnase pour ainsi favoriser certaines économies.

La troisième option propose de construire ensemble les trois volets du projet, mais sur un terrain autre que celui appartenant déjà à la DSFM. « Cette option est plus radicale, affirme Daniel Vandal. Mais pour tout de suite nous allons attendre le résultat des recherches de l'urbaniste. »

Une autre rencontre entre les dirigeants de la DSFM et le Comité communautaire Riel doit avoir lieu au cours de la semaine prochaine pour connaître le fruit des recherches de l'urbaniste. Au moment d'aller sous presse, aucune date n'avait encore été fixée. « On espère bien qu'une décision sera arrêtée lors de cette rencontre », indique Daniel Vandal.

Le sous-comité de construction du comité scolaire de l'école Lavallée voit ces démarches d'un bon œil. « Cette rencontre préliminaire est perçue très positivement de la part des membres du sous-comité. On sait maintenant que c'est une décision qui doit être prise par la Ville. Il faut informer davantage les conseillers pour qu'ils aient tous les mêmes informations en main », souligne Armand Bédard.

Ces démarches découlent de la décision du Comité communautaire Riel le 7 décembre. Le Comité a adopté à deux contre un, une motion d'Al Golden visant à empêcher la construction du complexe secondaire francophone sur le site adjacent la future école primaire. Rappelons que normalement les travaux de construction de l'école devraient débuter au printemps.





Archives La Liberté

Le Comité communautaire Riel pourrait examiner trois options concernant la construction d'un complexe scolaire et communautaire dans le sud de Saint-Vital, à la suite de rencontres organisées par le conseiller Daniel Vandal.

34 élus réunis à Portage-la-Prairie

Les 34 élus de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) se sont réunis du 7 au 9 janvier à Portage-la-Prairie pour évaluer le travail accompli au cours des cinq dernières années. Selon la présidente de la DSFM, Yolande Dupuis, la fin de semaine a été fructueuse.

« Avec l'aide des élus, nous sommes même arrivés à établir une vision pour notre Division », souligne Yolande Dupuis. Cette vision doit être présentée aux commissaires lors de leur réunion régulière le 26 janvier. « Nous ne voulons pas la dévoiler tout de suite parce qu'elle sera peut-être modifiée lors de la réunion des commissaires », précise Yolande Dupuis.

Soulignons que la rencontre des 34 a généralement lieu tous les ans ; toutefois la rencontre n'a pas eu lieu l'année dernière.

S. P.

Éditorial

Pour une vision globale de la télévision

Pas facile pour Radio-Canada de faire plaisir à tout le monde. Le pays est grand, les régions francophones dispersées, et tout le monde veut entendre parler de soi un peu plus à la télé. Pour certains, la télévision publique doit privilégier le contenu canadien et les arts; pour d'autres, elle doit aussi, et surtout, plaire au public qui la finance. Régulièrement bombardée de tous bords, tous côtés, Radio-Canada est depuis longtemps au milieu d'une bourrasque. Et la semaine dernière, la voix du CRTC est venue s'ajouter aux autres.



par Sylviane LANTHIER

Le Conseil sur la radiodiffusion et les télécommunications canadiennes a en effet renouvelé les licences de diffusion nationale de la SRC pour une période de sept ans, en incitant grandement Radio-Canada à faire plus de place aux francophones des régions (on parle ici des régions du Québec et hors Québec) et ce, pas seulement dans les émissions de nouvelles. Le CRTC veut aussi, et c'est intéressant pour des firmes comme les Productions Rivard, que la SRC diffuse davantage de productions indépendantes réalisées dans les régions.

Très intéressante pour les francophones hors Québec, cette décision du CRTC contient cependant d'autres recommandations ou obligations qui suscitent la controverse. Le CRTC veut ainsi que Radio-Canada diffuse plus de « culture » : ballet, danses, pièce de théâtre... et cesse la diffusion de films étrangers récents aux heures de grande écoute, malgré leur popularité.

Pour Radio-Canbda, c'est là une obligation qui fait mal, la diffusion de ces films rapportant quelque 50 millions $ en revenus publicitaires par an. Mais on peut aussi se demander si le public y trouvera son compte... La réponse peut être affirmative pour qui vit à Montréal ou à Ottawa, où le public francophone a le choix entre plusieurs réseaux de télévision francophone, dont les mandats sont plus ou moins spécialisés et plus ou moins commerciaux. Il y a donc fort à parier qu'un autre réseau voudra récupérer les 50 millions $ en reprenant à son compte la diffusion de films qui font monter les cotes d'écoute.

Mais à Regina, Edmonton ou Winnipeg, cette décision-là ne fait que priver la clientèle de contenu populaire en français. Pour voir un film récent, américain par exemple, à la télé, il faudra se tourner vers les réseaux anglais, probablement américains. Et si Radio-Canada ne diffuse plus de films français (lire : de France) relativement récents (il y en a déjà si peu), où les francophones hors Québec se tourneront-ils pour avoir accès à cette culture française?

Dans le monde actuel de la télévision, on ne peut examiner la programmation et la situation de Radio-Canada sans mettre le réseau public en rapport avec les autres télévisions. Elle est finie, l'époque où nous n'avions accès qu'à quelques réseaux; et elle est finie, l'époque où les télévisions étaient toutes généralistes. L'arrivée des réseaux spécialisés force les anciennes chaînes généralistes à se positionner de façon plus pointue sur le marché. Et Radio-Canada n'échappe évidemment pas à ce mouvement.

Le CRTC ne peut donc examiner l'avenir de la télévision en se limitant à la programmation et au mandat des réseaux : l'accès à ces chaînes est aussi au cœur de la question, surtout pour les clientèles francophones en milieu minoritaire.

Préciser le mandat de Radio-Canada n'a donc de sens que si, en contrepartie, on donne aux clientèles un accès égal à l'ensemble de la programmation canadienne en français. Si la SRC n'a plus à sa grille-horaire des éléments, quels qu'ils soient, que les francophones veulent voir, soit. (C'est déjà le cas de plusieurs événements sportifs, récupérés par le Réseau des sports.) Mais qu'ils puissent alors les voir sur d'autres réseaux. Et que ces réseaux soient accessibles... obligatoirement.

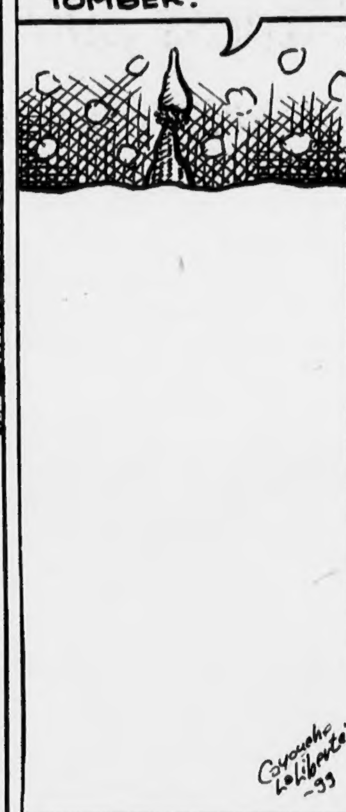
•••

Quant à la « culture », c'est encore dans les salles de spectacle qu'on peut le plus apprécier la danse, le ballet, le théâtre... s'il faut accorder plus d'importance à cette culture-là, qu'on finance davantage et mieux la danse et le théâtre eux-mêmes, et qu'on leur donne les moyens de rejoindre une plus vaste clientèle. Le théâtre, c'est encore au théâtre qu'il est à son meilleur!









À VOUS la parole

Merci Saint-Malo!

Madame la rédactrice,

La communauté de Saint-Malo a pris dernièrement une décision sur son avenir, du moins pour les prochaines années – l'école de Saint-Malo veut demeurer et demeurera avec la division scolaire de la Rivière-Rouge no 17.

Je respecte au plus haut degré cette décision, décision qui s'est faite d'ailleurs avec une grande conviction tel qu'en 1994. Ironiquement, c'est le même juge Monnin qui a été choisi pour dévoiler les résultats du deuxième vote.

Les médias m'ont demandé si j'étais déçu du vote. Ma première réaction aurait dû être « un gros oui » (*vous savez cette réaction/réflexe que nous avons lorsqu'on se bat pour une cause à laquelle on croit fermement et qui finalement ne va pas du côté qu'on espérait.)

Cependant, je peux vous affirmer avec sincérité et confiance que ma déception n'était pas ce qu'elle aurait dû être; j'ai été fier de faire partie de ce processus de consultation et de ce moment historique, soit celui de demander à une communauté, pour qui le français est encore très important pour leur propre développement, si celle-ci voudrait joindre les rangs de la DSFM.

Une soirée d'information a été donnée, suite à une invitation reçue du comité de parents local. Cette soirée a été très bénéfique, ouverte, honnête et objective. Finalement, la communauté de Saint-Malo a pu entendre directement ce que la DSFM pouvait offrir et ce que j'ai entendu est que la DSFM offre une éducation de qualité, une éducation soutenue par une forte programmation et nombreux spécialistes, une éducation adaptée aux élèves et une programmation variée prête à faire face aux développements futurs.

Je dois féliciter de tout cœur toute l'équipe administrative qui a présenté l'information et a répondu de manière objective aux questions des gens présents.

La DSFM a osé faire une premier pas vers une autre communauté francophone; elle a fait un pas légitime pour informer d'autres francophones de la province. Même en supposant que tout ceci pourrait s'éterniser dans des débats politiques sans fin, la DSFM a quand même fait ce premier geste avec bonté, objectivité et quiétude.

Maintenant vous comprenez pourquoi ma déception est moins grande. Ce geste a été pour moi, ni plus ni moins, une main tendue, un geste apolitique qui respecte le droit de chaque parent à décider de l'avenir et de l'éducation de leur enfant.

Merci Saint-Malo! Merci de nous avoir donné la chance de faire ce premier geste et n'oubliez pas que « la DSFM n'oublie pas et n'oubliera jamais votre communauté » - les racines, bien que séparées, nourrissent toujours le même arbre!

André Carbonneau
Commissaire
Région sud
Le 4 janvier 2000

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Je m'appelle Samuelle Francyne Marie et je suis née à Regina le 10 juin 1999.

Mes parents sont Rémi et Mireille (Deschambault) Lemoine et j'ai un grand frère qui m'aime beaucoup et s'appelle Jude.

Mes grands-parents maternels sont Guy et Pauline Deschambault et habitent Sainte-Anne au Manitoba. Mes grands-parents paternels sont Gaby et Francyne Lemoine également de Sainte-Anne. J'ai aussi une arrière-grand-mère à Saint-Lazare qui se nomme Joséphine Deschambault et un arrière-grand-père à la Villa Youville qui s'appelle Maurice Lemoine.

À tous ceux et celles qui m'entourent de leur amour, je vous souhaite une heureuse année 2000 !

Des castors, vraiment?

Madame la rédactrice,

J'habite près de la rivière Seine. Tous les jours je marche à la soi-disant hutte de castors. Cela me prête à rigoler face aux personnes qui veulent préserver ce bel habitat naturel.

Nous savons que les vrais ingénieurs de ce barrage sont nul autres que des jeunes gens. Profitant d'un arbre cassé et tombé dans la rivière, ils ont construit un endroit pour traverser plus ou moins au sec. Pour arriver à leur fin, ils ont dû apporter de vieux pneus, des débris de bois de construction, béton, plastique, etc.

Plus tard dans la saison les castors en ont tiré profit pour leur usage. Que le nombre de castors ait augmenté, je n'en suis pas trop certaine; une chose certaine c'est que depuis 35 ans nous canotons la Seine du nord au sud au printemps et à l'automne et quand elle n'est pas trop à sec. C'est la première fois que nous voyons tant d'accumulation de débris que par la suite nous appelons barrages de castors.

Les castors ont toujours fait partie du décor sans compter les tortues, les cormorans, les canards, les loutres, les rats d'eau et les mammifères. Nombre de fois, ç'a été une joie pour nous de faire visiter notre petite Seine à nos visiteurs, toujours avec l'espoir d'entrevoir une de ces espèces. À plusieurs reprises nous avons vu des petites versions de huttes authentiques de castors discrètement construites sur les bords dans la rivière sans pour autant occasionner de barrage.

Ce que je trouve moins drôle c'est quant cet encombrement nous empêche de passer, nous les adeptes de ski de fond.

Nous avons raté l'occasion de sauver notre Seine (SOS) cet automne quand la ville, avec de grandes grues et pelles mécaniques, a refait les berges tout près.

Je suis environnementaliste /naturaliste.

France Lemay
Saint-Boniface
Le 10 janvier 2000

SAINT-PIERRE-JOLYS

Fitness 2000 doit ouvrir ses portes en mars

Sandra POIRIER

Les résidants de Saint-Pierre-Jolys et des environs auront l'occasion de se maintenir en forme grâce à l'éventuelle ouverture d'un centre de conditionnement physique. Si tout va bien, le centre doit ouvrir ses portes au début du mois de mars.

« L'enregistrement du nom est déjà fait. Des membres du conseil d'administration marchandent actuellement l'équipement. D'autres membres s'occupent du financement et d'autres de la publicité. Le Conseil de développement économique du Manitoba (CDEM), nous aide à développer un plan d'affaires, etc. Le projet avance assez bien », indique une des conseillères du conseil d'administration du projet, Cécile Lesage.

Enregistré sous le nom de Fitness 2000 Coop. Inc, ce nouveau centre sera situé dans la salle de curling du village. « La salle de curling est inoccupée cette année, alors le conseil d'administration a fait les démarches nécessaires pour louer la salle », poursuit-elle.

Le projet a pris de l'ampleur à la suite de consultations publiques, qui ont eu lieu plus tôt l'an dernier dans le village. Plus de 85 personnes ont indiqué être intéressées à devenir membres d'un centre de conditionnement physique. « Des actions seront vendues au coût de cinq dollars chacune, explique Cécile Lesage. Chaque personne qui achète une action aura un rabais sur son abonnement. »

Jusqu'à présent le coût des abonnements a été établi à 45 $ pour un mois ; 110 $ pour trois mois ; 175 $ pour six mois et 275 $ pour 12 mois. Pour ceux qui achèteront une action, les coûts ont été établis à 40 $ pour un mois ; 100 $ pour trois mois ; 150 $ pour six mois et 250 $ pour 12 mois. « Des coûts pour les familles et pour les couples seront aussi disponibles », mentionne Cécile Lesage.

Ainsi, vélos stationnaires, tapis roulants, machines à leviers, poids, etc. seront mis à la disposition des résidants, âgés de 12 ans et plus, de Saint-Pierre-Jolys et des environs au cours du mois de mars.

LORETTE

Un projet en attente

Daniel BAHUAUD

La poursuite judiciaire intentée contre la Municipalité de Taché par le résidant de Lorette Glenn Switzer a été rejetée le 17 décembre par la cour d'appel du Manitoba, mais le nouveau bassin d'épuration des eaux risque toujours de ne pas voir le jour. Un groupe de résidants s'opposant au projet a en effet demandé à Développement économique de l'Ouest (DÉO) d'entamer une étude sur les retombées environnementales du projet pour le canal de dérivation de la Seine dans lequel se déchargerait la nouvelle lagune.



Archives La Liberté

Ernest Lajoie.

Infrastructure Canada ayant mis de côté 170 000 $ pour la lagune, la Municipalité de Taché devra accepter que DÉO fasse cette étude, une situation qui ne fait pas le bonheur de l'administrateur de Taché, Ernest Lajoie. « C'est une tactique pour ralentir le projet, estime-t-il. Si nous voulons l'argent fédéral, il faudra accepter que DÉO, une agence fédérale, fasse son étude. C'est frustrant puisque plusieurs lagunes, notamment celles de Sainte-Anne, Blumenort et Steinbach, se jettent déjà dans le canal de dérivation de la Seine. On sait qu'elles ne causent pas de dégâts. »

Le préfet de la Municipalité de Taché, William Danylchuk, mentionne que la municipalité ne connaît pas l'identité de la personne ou du groupe qui ont demandé l'étude en question. « Nous ne savons pas sur quelles données ils se basent pour vouloir une étude, dit-il. Et nous n'avons pas eu de nouvelles de DÉO, sauf une lettre nous indiquant qu'une étude a été demandée. »

La date limite officielle pour obtenir les 170 000 $ d'Infrastructure Canada était le 31 décembre. La Municipalité ne sait pas encore si Infrastructure Canada leur accordera une extension jusqu'en fin mars. Si Taché n'avait plus accès à cette subvention, la construction pourrait tout de même aller de l'avant, puisque la Province finance le projet à raison de 722 500 $. « Pour ce qui est du manque à gagner, ajoute Ernest Lajoie, on cherchera ailleurs. »

De plus, la Municipalité n'a pas encore obtenu son permis de construction de la Province.

SAINTE-ANNE

Former les adultes

Daniel BAHUAUD

Le Centre d'éducation et de technologie en affaires (CETA) de Sainte-Anne a fêté le 13 janvier son ouverture officielle.

Créé par la corporation de développement Triple R, les divisions scolaires Morris-MacDonald, Boundary et le district scolaire Sprague, le Centre d'éducation et de technologie en affaires de Sainte-Anne s'ajoute à ceux de Morris, Sanford, South Junction et Vita. Géré par la Division scolaire Morris-MacDonald, qui lui fournit ses enseignants, le Centre est situé au 34, avenue Centrale. Il accueille depuis septembre environ 300 adultes qui veulent compléter leur secondaire ou qui voudraient obtenir une formation en informatique. (1)

« Le Centre de Sainte-Anne a 2 000 pieds carrés d'espace, explique le directeur des Centres d'éducation et de technologie en affaires, Martial Marcoux. Nos 15 ordinateurs portatifs nous donnent plus de flexibilité, compte tenu de notre petit centre et de l'enseignement individualisé qui y est offert. »

Le ministre de l'Éducation et de la Formation, Drew Caldwell, et le député de Provencher, David Iftody, qui représentait le ministre du Développement économique de l'Ouest (DÉO), Ronald Duhamel, étaient présents à la cérémonie d'ouverture. DÉO a fourni 180 000 $ pour les centres de Sanford, South Junction et Vita, ouverts en septembre.

(1) La loi scolaire permet aux adultes ayant complété leur secondaire de suivre quatre cours après l'obtention de leur diplôme.

La Broquerie et Sainte-Anne

On parle de centres communautaires

À La Broquerie et Sainte-Anne, des organismes discutent des possibilités d'obtenir des centres communautaires répondant aux besoins des résidants.

Daniel BAHUAUD

À La Broquerie, des représentants d'organismes locaux ont formé le 13 décembre un comité visant la création d'un centre communautaire au village. Formé de sept membres, le comité prévoyait se réunir le 13 janvier pour élire son exécutif et discuter du projet, en particulier de son financement.

« Un centre communautaire répondrait aux besoins des résidants, souligne la présidente du comité culturel, Monique Bédard. Ils sont donc enthousiastes. Peu d'organismes ont leur propre local. Le comité culturel doit utiliser l'école Saint-Joachim pour offrir ses cours de peinture, de danse et de bricolage. Et les Mini-franco-fun se réunissent au sous-sol du presbytère, qui n'est pas l'endroit idéal. »

Ce sont d'ailleurs les jeunes qui risquent le plus d'apprécier un tel centre. « Nous pensons vraiment à eux, indique Monique Bédard. Il y a bien des jeunes qui disent qu'ils n'ont rien à faire à La Broquerie. Dans un centre communautaire, ils pourraient faire du théâtre, de la musique et de sport. Nous voulons les impliquer le plus possible dans le processus décisionnel. »

Le 13 janvier, le comité devait discuter des sites possibles pour construire le centre et entamer les démarches en vue de son incorporation, étape essentielle pour obtenir des subventions de la Province. « Ça encourage aussi gens à embarquer, indique Monique Bédard. On nous prend plus au sérieux. »

Outre Monique Bédard, le comité du centre communautaire regroupe : le représentant du comité de l'énoncé de mission de l'église, Donald Boulet, la responsable des Mini-franco-fun, Yvette Chartier, le président de la société Saint-Jean-Baptiste, Rhéal Gagnon, la bibliothécaire et la directrice adjointe de l'école Saint-Joachim, Patricia Gauthier et Yvette Mallet, ainsi que le représentant jeunesse, Pierre Tétrault.

Sainte-Anne aussi veut son centre

À Sainte-Anne, une rencontre a eu lieu le 9 décembre pour proposer des solutions au manque de locaux adéquats pour les Mini-franco-fun. La construction d'un centre communautaire figure parmi les solutions envisagées.

La présidente des Mini-franco-fun, Nicole Déquier, l'agente du réseau communautaire, Mariette Kirouac, la consultante régionale pour la Province, Lynne Lemoine, le directeur de l'école Pointe-des-Chênes, Raynald Dupuis ont assisté à cette réunion qui s'est avérée fructueuse sur le plan des idées.

« Lynne Lemoine, nous a indiqué qu'il y aurait moyen de faire des demandes d'octrois provinciaux visant la construction d'un centre communautaire, souligne Nicole Déquier. C'est une idée qui vaut la peine d'être explorée davantage, surtout qu'en répondant à nos besoins, nous pourrions répondre à ceux des autres organismes communautaires. Cependant, nous ne sommes qu'au début d'un processus qui risque aussi de mener à d'autres solutions, que nous ne voulons pas écarter. »

Si l'idée d'un centre communautaire est retenue, les responsables du projet de Sainte-Anne devront eux aussi former un comité et l'incorporer. Mais Nicole Déquier se dit aussi consciente des défis que poserait ce projet. « Il faudra recruter les organismes communautaires qui pourraient bénéficier d'un centre communautaire. Et même si nous réussissions à le faire construire, il faudrait ensuite veiller à son maintien. Il y a donc de grands défis! »

Nicole Déquier et la présidente de la pré-maternelle de Sainte-Anne, Martine Saltel, comptent tout de même former leur comité et songent à entrer en contact avec les parents de l'école Lavallée. « Eux aussi veulent un centre communautaire. Nous devrions savoir quelles démarches ils ont déjà entreprises pour faire avancer leur idée. Entre-temps, on fera du recrutement auprès des parents des Mini-franco-fun et de la pré-maternelle. »

Cercle Molière

Souvenirs recherchés

Le Cercle Molière publiera en novembre un cahier souvenir à l'occasion de son 75e anniversaire et lance un appel à la communauté pour des photos, programmes et tout autre article qui serait d'intérêt.

D'un format « album », le cahier aura des pages plus grandes que 8 1/2 x 11 pouces. Bien que la date du lancement n'ait pas encore été fixée, le Cercle Molière demande aux personnes intéressées de contacter la troupe dès que possible.

« Le cahier contiendra de courts textes, photos et souvenirs mémorables, explique la responsable des communications, Aline Campagne. Les membres et anciens membres du Cercle Molière, ainsi que le public en général qui ont des anecdotes ou des souvenirs mémorables n'ont qu'à nous appeler. Une équipe sera chargée de les contacter et de les interviewer. »

Renseignements : Aline Campagne, 233-8053, poste 453.

Centenaire de Lorette

Un album souvenir en août

Un siècle d'histoire, ça se fête! La paroisse Notre-Dame-de-Lorette célébrera son centenaire les 18, 19 et 20 août et, pour marquer l'événement, un historique de la paroisse contenant des photos et relatant les événements marquants des cents ans de Lorette sera lancé le 20 août. Pour rendre la fête encore plus mémorable, on fera tirer la toute première copie, dont la couverture sera en or.

Préparé par une dizaine de paroissiens, le projet va bon train. « Notre comité a des membres très compétents, indique la coordonnatrice du projet, Priscilla Chaudouet. Certains ont de l'expérience de publication et d'autres ont l'histoire et la généalogie dans le corps. En ce moment, sœur Lucille Gendron fait la relecture et la correction du manuscrit. Et nous avons déjà deux chapitres chez notre imprimeur, Tartan Graphics. Le produit fini sera impressionnant. »

Le coût du livre n'est pas encore connu, le nombre de copies n'ayant pas encore été déterminé. Les billets pour le tirage sont d'un dollar chacun. Renseignements : Priscilla Chaudouet (878-2758).

Une décision controversée du CRTC

Le CRTC vient de renouveler les licences de diffusion nationale de la télévision et de la radio de la Société Radio-Canada. Bonne nouvelle : les francophones seraient mieux desservis. Mauvaise nouvelle : où la SRC prendra-t-elle l'argent ?

Sylviane LANTHIER et APF

« Finalement, le CRTC a entendu et reçu notre message sur la place des communautés francophones dans la programmation télé et radio de la Société Radio-Canada », a déclaré le président-directeur général de la Société franco-manitobaine (SFM), Daniel Boucher, à la suite du renouvellement des licences nationales de la SRC pour une période de sept ans.

Annoncé par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) la semaine dernière, le renouvellement des licences de la SRC/CBC représenterait une bonne nouvelle pour les francophones. La société d'État a en effet pris beaucoup d'engagements à l'égard des communautés francophones en mai 1999, lors des audiences publiques du CRTC sur le renouvellement de ses licences. Et dans son avis, le CRTC fait largement écho à ces engagements, invitant la société d'État à s'y conformer.

Parmi ces engagements, citons : une augmentation des dépenses (+ 7 millions $) accordées à la production régionale indépendante pour diffusion au réseau; l'augmentation graduelle du temps de diffusion des productions régionales jusqu'à ce qu'elles atteignent sept heures par semaine en 2006-2007; la diffusion dans les régions de 50 heures par an d'émissions régionales autres que les nouvelles; la production d'émissions de toutes catégories dans les régions où il y a des communautés francophones.

Mais dans son avis, le CRTC a aussi émis à l'endroit de la SRC des exigences qui, selon la société d'État, pourrait compromettre sa capacité de tenir ses engagements. Ainsi, le CRTC exige comme condition de licence que Radio-Canada diffuse davantage d'émissions de musique, de danse et de variété, augmente la diffusion d'émissions pour enfants et cesse à compter de septembre 2003 de diffuser aux heures de grande écoute des films étrangers populaires comme Titanic et La Liste de Schindler, pendant les dix ans suivant leur présentation dans les salles de cinéma.

Cette dernière condition, qui coûterait au réseau 50 millions $ par an, a fait l'objet de critiques de la part du nouveau président de la SRC-CBC, Robert Rabinovitch. Accusant le CRTC de vouloir transformer la télévision publique en une « PBS du Nord, un télédiffuseur élitiste », Robert Rabinovitch a dit que les conditions imposées par le CRTC témoignaient « d'une irresponsabilité financière ».

Le président de la SRC ne sait pas s'il va contester l'avis du CRTC devant le gouvernement fédéral comme la loi l'autorise à le faire, mais il sait cependant que le gouvernement fédéral ne lui donnera pas davantage d'argent au cours des prochaines années pour combler le manque à gagner. Il annonce donc qu'il reconsidère tous les engagements pris au cours des audiences publiques, y compris ceux qui concernent les régions francophones.

De son côté, si le CRTC fait part des attentes des communautés francophones dans son avis public, il se contente le plus souvent d'« encourager » Radio-Canada à remplir ses engagements à leur endroit. La présidente du CRTC, Françoise Bertrand, a expliqué qu'il était plus important aux yeux du CRTC de demander à la SRC de rééquilibrer sa programmation que d'exiger le développement d'une production régionale. « On a pensé que l'effort demandé pour rééquilibrer la grille-horaire aux heures de grande écoute était suffisant », dit-elle.

De son côté, Daniel Boucher rappelle que « ça fait cinq ans qu'on pousse le CRTC pour que Radio-Canada accorde plus de place aux communautés. Aux audiences publiques, à Winnipeg en mars dernier, on voyait que le message commençait à passer. » Pour Daniel



Photo : Yves Lusignan

Robert Rabinovitch, le nouveau président de la Société Radio-Canada.

Boucher, cette décision du CRTC, malgré sa complexité et la difficulté de saisir encore bien « tout ce que ça veut dire », s'inscrit dans une suite de gestes qui semblent vouloir répondre aux besoins des francophones hors Québec en matière de consommation de télévision. L'an dernier, le CRTC accordait à TVA un statut national; aujourd'hui, le CRTC met l'accent sur les obligations de la SRC vis-à-vis les francophones hors Québec; est-ce que demain on pourra voir à Saint-Boniface des réseaux comme TFO? « Tout ce qui a pour effet d'encourager une programmation plus canadienne est intéressant, estime Daniel Boucher. Faut-il voir la condition de ne plus diffuser de films américains comme négative, ou comme un signe encourageant la production et la diffusion de films canadiens? Par ailleurs, tout ce qui peut nous permettre d'avoir accès à d'autres chaînes comme TVA ou TFO sera bien accueilli. »

Et si la SRC se voyait contrainte de ne pas respecter ses engagements envers les francophones en raison d'un manque de ressources financières ? « Je suis certain qu'il y a des réaménagements à faire après cette décision du CRTC, admet Daniel Boucher, mais ce qui est certain aussi, c'est que le ministère du Patrimoine canadien doit examiner le mandat de la SRC et augmenter son financement en conséquence. Il devrait y avoir du financement particulier pour la programmation régionale francophone. »

Au moment d'écrire ces lignes, la SFM se préparait à réagir à l'avis public du CRTC. La SFM prévoyait se présenter devant le Conseil le 13 janvier au Crowne Plaza, dans le cadre d'une tournée nationale entamée par le CRTC pour expliquer sa décision.



photo: Sandra Poirier

Un 25 cents qui fait des heureux !

Pour la première fois depuis sa création il y a 23 ans, la Monnaie royale canadienne a ouvert au public les portes de son atelier de monnayage. Lors de cet événement, 400 Manitobains ont eu l'occasion de confectionner leur propre pièce de 25 cents, émise dans le cadre de la série 2000. L'auteur du dessin de la pièce émise en janvier, le Winnipegois Don Warkentin, était sur les lieux pour en expliquer les détails. Évoquant la fierté, sa pièce montre une feuille d'érable entourée de 13 confettis représentant les provinces et les territoires. Trois bouts de rubans ayant la forme d'un « 9 » virevoltent autour et symbolisent l'année 1999 qui s'envole pour faire place au nouveau millénaire. Un ruban sinueux inscrivant un « 2 » et trois petites feuilles d'érable, représentant trois zéros, forment l'année 2000. Sur la photo : le maître de cérémonie de l'événement, Vincent Dureault, est en compagnie du premier enfant à avoir fabriqué une pièce de 25 cents de janvier 2000, Wesley Keeley, 5 ans.

Voici une invitation à la détente et à la rigolade entre amis...

La LIM

Ligue d'improvisation du Manitoba

au FOYER!

(oui, oui, au Foyer du CCFM)

Prochains matches :

Le 21 janvier 2000	au Foyer du CCFM
Le 28 janvier 2000	au Foyer du CCFM
Le 4 février 2000	au Foyer du CCFM
Le 16 février 2000	La grande finale Salle Pauline-Boutal du CCFM

À découper et mettre sur votre frigo!!!

Le vendredi 14 janvier 2000 à 20 h

340, boulevard Provencher
(Les portes ouvrent à 19 h)

Admission générale : 5 $

Étudiants avec preuve d'identité : 3 $

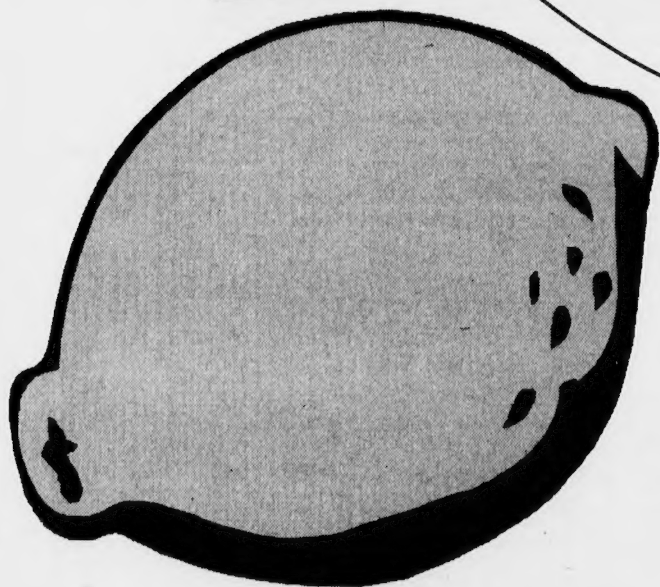
Billets en vente à la porte seulement.

Les JAUNES :
Donald Legal
Charles Leblanc
Philippe Habeck
et cie

VS

Les ROUGES :
Micheline Marchildon
Cathia Riopel
Carole Freynet-Gagné
et cie

et finissez la soirée avec
RUDIMENTAL



LIM!

Commanditaires :

La Liberté · Chiens de Soleil · Francofonds · CRC · Envol 91 · Conseil jeunesse provincial CJP

Partenaire officiel :
Festival du Voyageur

Une production des
Jean-Fontaine

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

THÉÂTRE

Tremblay à l'affiche du Cercle Molière

Une des meilleures pièces de Michel Tremblay, À toi pour toujours, ta Marie-Lou, est présentée jusqu'au 5 février au Théâtre de la Chapelle.

Sandra POIRIER

Vous avez manqué en 1972 la fameuse *pièce À toi pour toujours, ta Marie-Lou* ? Eh bien, vous avez maintenant l'occasion de vous reprendre ! Ce classique de l'auteur québécois Michel Tremblay est en effet présenté pour une deuxième fois par le Cercle Molière jusqu'au 5 février au Théâtre de la Chapelle.

Écrite dans les années 1970, *À toi pour toujours, ta Marie-Lou* demeure une pièce actuelle même si le cap de l'an 2000 a été franchi. Roland Mahé n'a pas de difficulté à associer l'époque à laquelle cette pièce a été écrite à notre époque actuelle. « C'est une pièce universelle qui n'entre pas dans un message politique, mais qui traite de solitude, de pauvreté, d'ignorance, etc. C'est un texte qui est beau, qui n'est pas vulgaire et qui est encore contemporain », affirme le metteur en scène.

À toi pour toujours, ta Marie-Lou raconte l'histoire de deux sœurs qui se revoient dix ans après la mort de leurs parents, tués dans un accidents de voiture. Chapelet en main, Manon a choisi de se replier dans la religion, aux prises avec le passé tandis que Carmen cherche à dépasser les malheurs de son enfance. Elle réussit à s'en sortir en allant dans le monde pour chanter des chansons de cow-boys dans des bars western. Tout au long de la pièce, elles se souviendront des incidents qui ont marqué leur jeunesse.



photo: Hubert Pantel

Carmen et Manon en grande discussion.

« Même si on est en 2000, il y a encore des sujets tabous. Encore aujourd'hui, il y a une vague qui étouffe l'éducation sexuelle dans les écoles. En 1960 et 1970, c'était la même chose », souligne Roland Mahé.

Dans cette pièce de Tremblay, les personnages sont aux prises avec des problèmes financiers dans un monde où ils se sentent incompris mais aussi où ils n'ont pas les mots pour exprimer ce qu'ils ressentent.

« On entend encore parler aujourd'hui des sans-abri, de ces personnes qui dans un contexte social difficile ne pensent pas avoir les moyens de s'en sortir », ajoute-t-il.

La présence sur scène du musicien Richard Moody ajoute beaucoup de couleur au texte. « Ses improvisations musicales tout au long de la pièce ajoutent beaucoup de sensibilité. C'est un heureux mariage entre les personnages et la musique, constate Roland Mahé. Quoique ce soit une pièce tragique, il y a aussi place à la comédie. »

À toi pour toujours, ta Marie-Lou est une pièce qui se révèle assez exigeante pour les comédiens. « Les quatre comédiens sont sur scène tout au long de la pièce, soit environ pendant 1 h 15. Il n'y a pas d'entracte parce que toute la force du texte serait perdue, même si celui-ci est écrit dans un langage terre-à-terre, dans un français que l'on entend dans les rues du Manitoba, souligne le metteur en scène. C'est pour cette raison que nous présentons la pièce dans un contexte assez conservateur. »

Fait à signaler, Jeannette Arcand et Francis Fontaine reprennent presque 30 ans plus tard, les rôles de Marie-Lou et de Léopold qu'ils ont tenu en 1972. « Ça fait tellement longtemps qu'on a joué la pièce que c'est comme si c'était la première fois, mentionne Jeannette Arcand. Le fait de jouer avec deux nouveaux comédiens fait aussi une grosse différence. » La pièce met aussi en vedette Marie-Claude McDonald et Thérèse Pilote-Bartel dans les rôles respectifs de Manon et Carmen.

SAINTE-ANNE

Bientôt le Carnaval!

Daniel BAHUAUD

Il s'en brasse des choses à Sainte-Anne! Le comité culturel prépare son deuxième Carnaval d'hiver, qui aura lieu les 28, 29 et 30 janvier. Pour annoncer la fête, le comité culturel a déjà monté sa grande bannière et livré 460 programmes. Et, pour mieux se préparer, il a organisé cette semaine un atelier de techniques de son (voir l'encadré).

« Nous sommes pas mal occupés, en effet, mais c'est à cause de notre entrain, lance la directrice du comité culturel, Diane Connelly. Nous voulons vraiment que le Carnaval devienne une tradition. On n'a plus à vendre le concept même du Carnaval, mais bien des gens, croyant qu'il s'agissait d'une fête organisée qu'une seule fois, sont surpris d'apprendre que le Carnaval aura lieu cette année aussi. Il fallait conscientiser les résidants. »

Dans ce dessein, le comité culturel a fait appel aux commerçants du village. « Leur appui est incroyable, souligne Diane Connelly. Nous avons 63 commanditaires pour notre programme. »

La majorité des événements de l'édition 2000 du Carnaval d'hiver se dérouleront dans la tente marquise qui sera montée sur le terrain public à côté des courts de tennis. Le vendredi 28 janvier, on pourra entendre le groupe *Ya ketchose*, jouer au cribbage au Club Jovial et participer à une soirée karaoké.

Le samedi 29, on pourra déjeuner sous la tente, jouer au poker, au curling et au golf dans la neige, ou amuser les petits grâce au spectacle de Réjean Laroche et aux courses en traîneau. À 20 h, la Veillée canadienne aura lieu dans la tente. Le thème de la veillée sera *"Dans l'bon vieux temps"*. À 22 h, Bernard Vermette et son groupe monteront un spectacle de musique country.

Des courses de voiture et une partie de cartes auront lieu le dimanche 30 janvier, suivies d'un grand tirage organisé par les commerçants locaux.

« Ça sera un bon Carnaval, surtout pour nos familles francophones, souligne Diane Connelly. Nous voulons maintenir le français au Carnaval et faire respecter qu'il y aura du français chaque année. Dans l'ensemble, la réaction à cet égard est positive. »

Revivre le passé

Les 22 et 23 janvier, L'Offrande Musicale interprétera de la musique française populaire et classique, accompagnée par « Samuel de Champlain ».

Daniel BAHUAUD

Samuel de Champlain savait que pour égayer les esprits durant les longs hivers, il n'y a rien de mieux que d'inviter les amis chez soi pour chanter, fêter et prendre un bon goûter. Voilà pourquoi il fonda en 1664 l'Ordre du Bon Temps à Port-Royal. L'Offrande musicale de Winnipeg reprend cette tradition bien canadienne grâce à ses concerts *L'Ordre du bon temps*, où l'on pourra entendre de la musique française populaire et classique des XVIIe et XVIIIe siècles jouée sur des instruments d'époque dans le grand salon de la famille Wortley.

Sylvia Scott Wortley, et Susan et Paul Hammer interpréteront d'abord des pièces baroques, notamment *La Triomphante* de François Couperin et *Les Sauvages* de Jean-Philippe Rameau, ainsi que quelques morceaux des compositeurs moins bien connus Jean-Baptiste Loeillet et Élisabeth Jacquet de la Guerre. L'Offrande musicale interprètera par la suite des noëls et des airs populaires français tels que *Vive la Canadienne*.

« Samuel de Champlain lui-même sera des nôtres, souligne la claveciniste de L'Offrande musicale, Sylvia Scott Wortley. Il chantera plusieurs airs et nous parlera de ses aventures. » En effet, il s'agit de Jean-Pierre Buchon, qui, habillé en costume d'époque, interprètera un texte que la hôtesse a préparé à partir de plusieurs écrits du fondateur de Québec.

« Il n'y a rien de mieux qu'un concert de salon pour saisir la sagesse de Champlain et l'attrait de l'époque baroque, note Sylvia Scott Wortley. On accueille le monde chez soi et on goûte à la saveur intime de la musique d'autrefois. Les musiciens des XVIIe et XVIIIe siècles jouaient surtout dans les maisons. La musique, c'était une activité de famille et même les instruments n'avaient pas la portée des instruments plus récents conçus pour les salles de concert. Le son du clavecin, par exemple, est intime et doux. »



photo: Daniel Bahuaud

Sylvia Scott Wortley de L'Offrande Musicale.

Ces concerts seront une occasion idéale de voir les instruments de près. Le clavecin de Sylvia Scott Wortley, fabriqué par le Manitobain David Jensen, est une reproduction d'un instrument baroque. En plus, Susan et Paul Hammer joueront de la flûte à bec, lu concertina, du bodhran, de la mandoline, de la guitare celtique et d'autres instruments. « Paul Hammer est un musicien impressionnant, souligne Sylvia Scott Wortley. Chaque année, il apprend un nouvel instrument. »

Fondée en 1991, L'Offrande musicale s'adonne principalement à la musique baroque. La troupe a déjà monté des concerts dans le même esprit de reconstitution historique que *L'Ordre du Bon Temps*. En effet, les « fils » de Jean-Sébastien Bach et la « famille » de François Couperin se sont déjà rendus chez les Wortley.

« Je joue du piano depuis l'âge de neuf ans, mais le baroque me fascine depuis que je me suis mise à jouer de l'orgue, explique la musicienne, qui est également directrice de chorale à la Broadway Disciples United Church. Je me suis vite éprise des grands compositeurs du XVIIIe siècle d'Allemagne, de France et d'Espagne.

« L'orgue m'a également menée au clavecin, qui est davantage un instrument d'époque, poursuit la native de Rosetown en Saskatchewan. J'ai commencé ma formation avec Éric Lussier et j'ai même eu le bonheur de jouer avec les clavecinistes canadiens réputés Kenneth Gilbert et Colin Tilney. Ainsi, j'ai pu approfondir mes connaissances du baroque. Parfois, j'ai l'occasion de jouer des morceaux plus récents. J'ai interprété à Paris plusieurs morceaux composés par le Franco-Manitobain Rémi Bouchard. Malheureusement, il y a peu de pièces modernes composées spécifiquement pour le clavecin. Par contre, le répertoire baroque est vaste. »

De fait, lors de son prochain concert en avril, elle interprètera le chef d'œuvre de la musique de chambre qui a inspiré le nom de la série de concerts, l'*Offrande musicale* de Jean-Sébastien Bach.

Les concerts *L'Ordre du bon temps* auront lieu le samedi 22 janvier à 15 h et le dimanche 23 janvier à 20 h, au 298, avenue Yale à Winnipeg. Renseignements : 284-7554. Billets : 20 $. Entrée gratuite pour les moins de 13 ans.

Le Babillard

BÉNÉVOLES

✎ Le ***Musée de l'homme et de la nature*** est à la recherche de bénévoles (3 à 5 heures par semaine) pour travailler comme guides, surveillants, vendeurs, catalogueurs, etc. Info : 988-0688 ou 988-0691.

✎ Le ***Centre Taché*** recherche des bénévoles pour participer aux programmes pour les résidents. Info : 233-3692, poste 155.

CONCOURS

✎ Avis aux écoles : l'***Association canadienne pour les Nations unies*** tient son concours oratoire annuel le 15 mars 2000 (date limite d'inscription : le 15 janvier 2000). Ouvert aux élèves de la 5e au Secondaire 4. Info : Aurise au 257-0071.

✎ Demi-finale de la ***Dictée des Amériques*** le samedi 22 janvier à 13 h 30 au Collège universitaire de Saint-Boniface. Info et inscription (avant le 18 janvier) : 233-0211.

✎ Il est temps de soumettre des candidatures pour le ***Prix Réseau***, qui reconnaît la contribution des femmes dans les domaines culturel, éducationnel, communautaire, politique, économique, etc. Date limite : le 22 février 2000. Info : 235-0640.

✎ La période d'inscription aux auditions et concours d'entrée de ***l'École nationale de théâtre*** est en cours jusqu'au 15 février 2000. Les candidats peuvent s'inscrire à l'un de 4 programmes : interprétation, écriture dramatique, scénographie et production. Info : (514) 842-7954 ou info@ent-nts.com

SANTÉ

✎ Participez au ***marathon de lecture de la sclérose en plaques***. Plus vous lisez, plus vous collectez d'argent de vos donateurs. Les participants s'engagent à lire pendant trois semaines au cours des mois de janvier, février et mars. Info : Rachelle au 988-0909, ou 1-800-268-7582.

✎ Le Centre de renouveau Aulneau offre une série de 8 ateliers sur ***le stress et le burnout*** les mercredis du 23 février au 12 avril 2000 de 13 h à 15 h. Info et inscription : Madeleine au 987-7090 avant le 4 février.

ÎLE-DES-CHÊNES

✎ Prochaine messe animée par les adolescents et jeunes de la ***paroisse Notre-Dame-de-la-Miséricorde*** : le 6 février à 10 h 30. Info : Lorraine au 878-9093.

SAINT-BONIFACE

✎ Rencontres du ***groupe de soutien pour les familles monoparentales*** chaque 2e mercredi soir à partir du 19 janvier 2000. Les parents célibataires sont invités à découvrir comment le Seigneur les appelle à relever ce défi dans leurs vies. Info : Claire au 253-6825.

✎ La prochaine ***session de préparation au mariage*** a lieu les 28, 29 et 30 janvier au Centre de pastorale (622, avenue Taché). Info : Orietta Dion au 231-4479 ou 237-6346.

✎ Prochaine ***messe jeunesse*** au Collège universitaire de Saint-Boniface : le 30 janvier à 19 h 30, précédée d'une demi-heure de chant. Info : 237-1818, poste 424.

✎ Le Cercle Molière ***recherche des archives*** (photos, programmes, affiches, anecdotes ou autres) pour le cahier souvenir publié soulignant son 75e anniversaire. Info : 233-8053.

✎ Le ***Mini Franco-fun du Parc Windsor*** a quelques places pour le groupe du mardi matin (Georgette Dupuis au 255-2486).

✎ Le ***Club d'escalade*** tient ses activités tous les mardis et vendredis de 19 h à 21 h à l'école Précieux-Sang. Info : 253-2162.

✎ Le ***Mini Franco-fun de Saint-Boniface*** désire reprendre ses activités. Inscrivez-vous auprès de Joanne Colliou au 233-2448.

✎ L'école Marion School (619, rue Des Meurons) organise une ***soirée vin-fromage*** à l'occasion de son 50e anniversaire, le 14 avril de 18 h à 22 h. Entrée : 3 $. Info : 233-2893.

SAINT-VITAL

✎ Joignez-vous au ***Mini Franco-fun!*** Pour les rencontres le mardi matin : Lynne au 255-1239 et pour celles du mercredi matin : Christine au 256-3488.

PRIX ET BOURSES

✎ La Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF) et l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) organisent le ***Prix de la francophonie en alphabétisation 2000*** (1 000 $), décerné à une personne adulte qui a appris à lire et à écrire. Info: (613) 749-5333 ou www.franco.ca/alpha/ (FCAF) ou (418) 681-4661 ou .

✎ La radio française de Radio-Canada lance son ***19e Concours international de journalisme radio*** (Bourse René-Payot – 10 000 $). Info : (514) 597-5757 ou www.radio-canada.ca/radio. Date limite de soumission : le 10 février.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

Tirage

Courez la chance de gagner deux billets pour le concert *Ordre du Bon Temps* de L'Offrande musicale. Téléphonez à La Liberté le mardi 18 janvier entre 13 h et 14 h en composant le 237-4823 ou le 1-(800)-523-3355 et laissez vos noms et numéros de téléphone dans notre boîte vocale. L'heureux gagnant sera choisi parmi les personnes qui auront téléphoné.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

Au Mârdi Jazz à 21 h : ***Jeff Presslaff*** le 18 janvier ; et ***Laurent Roy*** le 25; et dans la série Le Foyer présente : ***LIM / Rudimental*** (acoustique) le 14; ***Chicane dans la cabane*** le 20; ***LIM / Rudimental*** le 21; et ***Autour de la table*** le 27. (233-8972).

La musique métisse de ***Longbottom*** le samedi 15 janvier à 14 h et à 20 h ; et la musique latine de ***Licanantay*** le 22 à 20 h. À la salle Eckhardt-Gramatté de l'Université de Winnipeg. Billets : 780-3333.

Hand Drum Rhythms propose une ***présentation sur la percussion*** le 16 janvier à 15 h et à 19 h 30. Plus de 50 percussionnistes jouent de la musique traditionnelle de l'Afrique, de Cuba et du Brésil. Info : 284-9477.

Dans la série Jazz de la fondation Asper : ***Clark Terry*** et le quatuor de ***Ron Paley*** le 16 janvier à 13 h et à 20 h. Au théatre Berney (Asper Jewish Community Campus), 123, rue Doncaster. Info : 477-7510.

L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente : ***Tovey's Time Trek*** (série pour enfants) le 16 janvier à 14 h ; ***A Swinger and a Miss*** (série MTS Pops) les 21 et 22 à 20 h, et le 23 à 14 h ; ***A Night of World Premières*** les 29 et 30 à 20 h pour démarrer le Festival de musique nouvelle, qui se poursuit jusqu'au 5 février. Info : 949-3999.

THÉÂTRE

Au Manitoba Theatre Centre (174, avenue Market), ***2 Pianos 4 Hands*** jusqu'au 15 janvier ; et au Warehouse, ***Closer*** jusqu'au 27 janvier. Info : 956-1340.

Les Communications Jean Fontaine présentent le spectacle de variétés ***Nous autres, nous autres !*** (en reprise) le 14 janvier à la salle Jean-Paul-Aubry du CCFM. Info et billets : 237-4129 ou 1-888-918-5031.

Au planétarium du Musée de l'Homme et de la Nature : ***Dr. Fantastic's Marvelous Millennium Show***. Info : 956-2830.

EXPOSITIONS

Jusqu'au 6 février, la galerie du Centre culturel franco-manitobain présente ***Naturellement***, une exposition de René Lanthier (233-8972).

La galerie de l'Alliance française propose ***Micro-climat***, des gravures au burin par Nathalie Grall jusqu'au 26 février. Info : 477-1515.

ENFANTS

Au Musée de l'Homme et de la Nature : ***Sun Dog Storytelling Festival*** du 21 au 23 janvier. Les programmes de jour sont compris dans le prix d'entrée du Musée. Info : 956-2830.

Le ***Centre Fort Whyte*** propose le 23 janvier un atelier de fabrication de vinaigres aux herbes de 14 h à 16 h et un atelier de photographie d'hiver de 10 h à 16 h, en plus des randonnées en raquettes (13 h) et des promenades en carioles tirées par des chevaux (entre midi et 15 h).

Au Centre d'interprétation du ***marais Oak Hammock*** : concert blues avec le groupe Inside Out le 22 janvier à 19 h 30 ; Nuit d'astronomie le 27 à 19 h ; la Célébration de la marmotte Merv les 29 et 30 de 13 h à 16 h.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

LE SENTIER D'HIVER

Lacez vos patins et cirez vos skis!

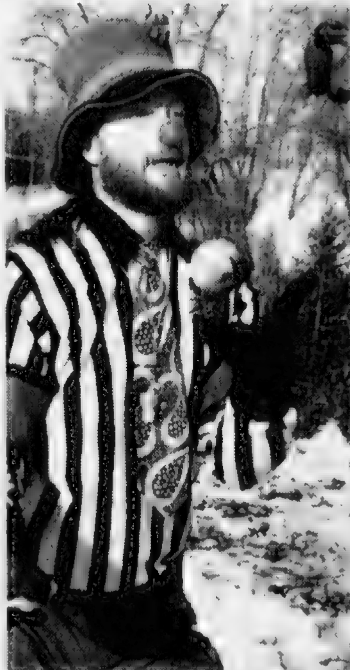
Avis aux amateurs d'activités hivernales : le Sentier d'hiver ouvre le 15 janvier et propose quantité d'activités jusqu'au 21 février.

Pour une 10e année d'affilée, le Sentier d'hiver, géré par le Festival du Voyageur et financé par la Banque Royale, permettra aux familles de s'amuser sur la plus longue patinoire du Manitoba. Situé sur les rivières Rouge et Assiniboine, le Sentier d'hiver propose un site idéal pour faire du patin, du ski, de la raquette, de la marche, de la glissade et même de la bicyclette pour les plus casse-cou.

La saison d'activités démarre le samedi 15 janvier avec une journée familiale de midi à 20 h 30. Au programme : des randonnées en traîneaux à chiens attelés (midi à 16 h); des clowns (13 h à 15 h); des randonnées en carrioles tirées par des chevaux (13 h à 16 h); activités sous la tente (14 h à 16 h); patinage au flambeau (17 h 30 à 20 h 30).

Par ailleurs, les clowns, les chiens et les chevaux seront au rendez-vous toutes les fins de semaine jusqu'au 21 février, et les patineurs pourront s'en donner à cœur joie tous les vendredis, samedis et dimanches de 17 h 30 à 20 h 30 à la lumière des flambeaux.

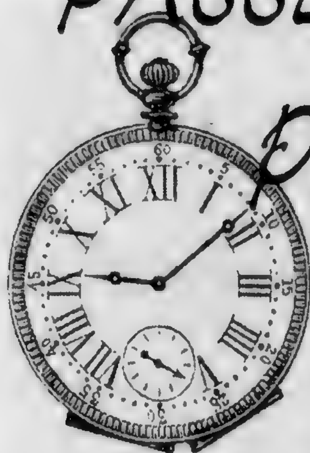
K.B.


photo: Daniel Bahuaud

Un clown sur le Sentier d'hiver.

Rectificatif

L'assemblée générale annuelle de la Corporation de développement communautaire de Saint-Laurent prévue le 11 janvier aura plutôt lieu le 19 janvier à 19 h.



LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE L'ARCHEVÊCHÉ DE SAINT-BONIFACE

En 1998, la Société historique de Saint-Boniface (SHSB) recevait en dépôt les archives de la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Saint-Boniface (CACRSB). Par la même occasion, la CACRSB donnait à la SHSB la collection de livres connue sous le nom de Bibliothèque nationale de l'Archevêché de Saint-Boniface.

Joseph-Norbert Provencher, premier missionnaire à la Rivière-Rouge et premier évêque de Saint-Boniface, se souciait d'assurer une bibliothèque bien dotée dans ce qui est connu aujourd'hui comme l'Ouest canadien. Sous son successeur Alexandre Taché, la bibliothèque prit de l'ampleur. Malheureusement l'incendie de la cathédrale en 1860 détruisit complètement cette première bibliothèque de l'évêché. La reconstitution de la bibliothèque fut immédiatement entreprise. Sous Adélard Langevin, troisième évêque de Saint-Boniface, elle acquit une importance telle qu'elle formât le fonds originel d'une œuvre particulière, celle de la Bibliothèque nationale de l'Archevêché. Des dons de livres comme celui de la bibliothèque privée d'un curé du diocèse de Montréal léguée par testament assurèrent une croissance continue de la collection (**Les Cloches de Saint-Boniface**, vol.1 n° 3, le 15 mars 1902, p.72). D'autres dons furent : **La Minerve**, don de l'honorable Juge Siméon Beaudin; des numéros des **Mémoires de la Société historique de Montréal**, don de l'abbé N. Dubois; 46 années de l'**Almanach Rolland**, don de l'honorable J.-B. Rolland; la revue **L'Étincelle**, don de Achille-Félix Auclair o.m.i.; **La Vérité**, don de M. L. Casault et de l'abbé C.A. Carbonneau. Mgr Langevin, en particulier, « recueille avec une sorte de culte les moindres brochures canadiennes comme les plus volumineux ouvrages, parce qu'ils constituent, dit-il, 'une partie de notre héritage national et un bien de famille' ».

En 1912, on qualifiait la bibliothèque d'unique. On lit dans **Les Cloches de Saint-Boniface** : « Depuis Ottawa jusqu'à la Colombie Britannique et jusqu'au pôle nord, il n'existe aucune bibliothèque tant soit peu considérable de livres canadiens et américains, au moins de livres français. D'où, pour tout travail sérieux sur l'histoire du pays, en général, et même de l'Ouest, en particulier, nécessité [n'est plus] de parcourir une distance de plus de mille milles pour aller à Ottawa, à Montréal, à Québec, à Toronto, ou même aux États-Unis, consulter les sources historiques. » On définit le mandat d'acquisition de la Bibliothèque nationale de l'Archevêché comme étant de : « former ici à Saint-Boniface, le plus ancien et le principal foyer intellectuel de l'Ouest, une bibliothèque convenable de livres canadiens et américains, ayant trait surtout à l'Ouest, en français ou en anglais, mais plus particulièrement en français ».

En 1914, soucieux de la conservation de ses livres, l'Archevêché de Saint-Boniface fit construire sous l'entrée du Petit Séminaire (aujourd'hui le Collège universitaire de Saint-Boniface) « trois voûtes de sureté parfaitement solides et sèches » (**Les Cloches de Saint-Boniface**, vol. 13, 1 mars 1914, n° 5, p.67). Plus tard, la bibliothèque a été rapatriée à l'Archevêché.

La collection de la Bibliothèque nationale est identifiable par la marque de son étampe. D'autres collections s'y sont ajoutées au cours des années dont celle du Grand Séminaire et les acquisitions des évêques et du personnel de l'Archevêché. Par ailleurs, des livres de la Bibliothèque nationale ont été donnés dont un certain nombre se trouvent maintenant dans la collection de la Société historique de Saint-Boniface.

Cette collection comprend plus de 30 000 volumes sans compter les périodiques et les journaux. Un inventaire de la collection de la Bibliothèque nationale de l'Archevêché donnée à la SHSB est presque terminé. Cette collection est accessible à partir de la banque de données de cet inventaire. Les catégories principales de la collection sont la théologie, la philosophie, la pastorale, la spiritualité, l'histoire de l'Église et l'histoire du Canada. D'intérêt particulier, on y trouve un incunable de 1489 qui avait été offert à Mgr Alexandre Taché.

Cette chronique est rendue possible grâce à la collaboration de la Société historique de Saint-Boniface. La SHSB produit quatre fois l'an un bulletin rappelant diverses pages de l'histoire du Manitoba et de l'Ouest canadien, et fait la généalogie de personnages connus du Manitoba français. Renseignements: 233-4888.

DÉJÀ VU dans La LIBERTÉ

Inauguration des bureaux de la SFM



Dans *La Liberté* du 14 février 1980 on pouvait lire : « Dimanche dernier ont été inaugurés les nouveaux locaux de la Société franco-manitobaine, situés boulevard Provencher à Saint-Boniface. La coupe du ruban a été effectuée par M. Maurice Gauthier, en sa qualité de premier président de la SFM. (Sur photo) C'est Mme Lorette Beaudry-Ferland, la directrice du Centre culturel franco-manitobain qui officiait comme maître de cérémonie, tandis que le curé de la paroisse de la cathédrale, M. l'abbé Léo Couture, a dit la prière d'ouverture. »

Recette — Poulet épicé à la thaïlandaise

1 c. à thé (5 mL) d'huile végétale
1 lb (500 g) de poitrines de poulet désossées et sans peau, coupées en lanières
1/2 tasse (125 mL) d'oignon, haché
3/4 tasse (175 mL) de salsa moyennement épicée
1/4 tasse (50 mL) de beurre d'arachide léger
1 tasse (250 mL) de lait évaporé 2 %
1 c. à thé (5 mL) de fécule de maïs
sel et poivre
coriandre ou persil frais, hachés

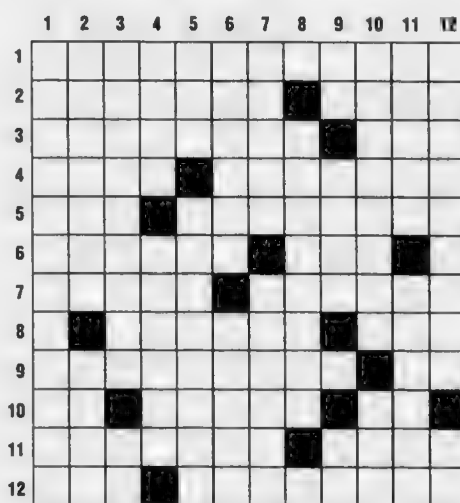
Dans un grand poêlon à revêtement antiadhésif, chauffer l'huile à feu moyen-vif. Cuire le poulet et l'oignon, en remuant, jusqu'à ce que le poulet soit doré de tous les côtés. Incorporer la salsa et le beurre d'arachide.

Diluer la fécule de maïs dans le lait évaporé et verser graduellement dans le poêlon. Cuire, en remuant, à feu moyen jusqu'à ce que la préparation parvienne à ébullition et épaississe. Saler et poivrer au goût. Servir le poulet garni de coriandre.

Donne 4 portions.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 78



HORIZONTALEMENT

1. Ami du genre humain.
2. Qui a subi une humiliation. – Écrivain politique (1905-1983).
3. Vague, approximatif. – Type, mec.
4. Dieu protecteur du foyer domestique. – Se dit d'une écriture composée de lettres capitales.
5. Demoiselle. – Faire se succéder régulièrement.
6. Prénom féminin. – On ne la boit pas.
7. Servit une rente à quelqu'un. – Région de l'est de la France.
8. Inonde. – Aurochs.
9. Donner à une machine le rendement optimal. – Tibia.
10. Drame lyrique japonais. – Enrobes un aliment de chapelure. – Existes.
11. Imagina à des fins déterminées. – Thune.
12. Lettre grecque. – Dieu de la Guerre.

VERTICALEMENT

1. Association musicale formée d'amateurs qui donne des concerts publics.
2. Qui concerne l'homme. – Difficulté qui n'arrête que les ignorants.
3. Fit pénétrer un liquide dans un corps. – Interjection.
4. Monnaie. – Blesse sauvagement.
5. Bière. – Qui effraie.
6. Prénom féminin. – Frottée d'huile.
7. Coloris du visage. – Marteau de couvreur.
8. Fermées hermétiquement.
9. Sur le tambour. – Substance parfumée. – Possessif.
10. Anneau d'une ancre. – Dupa.
11. Femme légère. – Plante cultivée vivace à tubercules comestibles.
12. Entourées en serrant étroitement. – Existes.

RÉPONSES DU N° 77

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	I	S	C	R	E	T	E	M	E	N	T
2	O	N	C	I	A	L	E		E	T	A	U
3	L	U	I		S	U	R	E	M	E	N	T
4	I	S	E	R	E		A	L	E		T	E
5	C	U	R	I	U	M		E	M	O	I	S
6	H	E		V	R	A	I	M	E	N	T	
7	O	L	L	E		C	R	E	N	E		U
8	C		O	R	A		A	N	T	R	E	S
9	O	P	I	A	C	A	I	T		E	M	U
10	L	E	S	I	N	É	S		F	U	I	R
11	O	P	I	N	E	R		T	A	S	S	E
12	N	E	R	E		E	N	T	R	E	E	S



Le Club de Bicolo

Les chats



Miou les amis ! J'adore les chats. Et toi ? Ils ronronnent, ils sont doux, ils aiment se faire caresser et ils sont gentils. Difficile de ne pas les aimer. Même si un chat n'est pas aussi chaleureux qu'un chien, il peut lui aussi être le meilleur ami de l'humain. Penses-tu que j'ai raison ? Quel débat on pourrait faire là-dessus !

Comme tu le réalises, j'ai choisi de préparer une page sur les chats. Les bibliothèques ont beaucoup de livres sur les chats. Il est donc facile de trouver de l'information si on fait une recherche sur eux.

Savais-tu que... ?

Les bébés chatons restent dans le ventre de leur mère pendant neuf semaines. Elle donne naissance à 4 à 6 chatons. Lorsque les chatons naissent, ils ont les yeux fermés et ils prennent entre 8 et 13 jours pour les ouvrir. Ils tètent le lait des mamelles de leur mère jusqu'à l'âge de 6 semaines et ensuite, ils peuvent manger de la nourriture solide. À 10 semaines déjà, ils seront des adultes.

Un jouet pour le chat

Tu aimes voir ton chat s'amuser ? Fabrique-lui un petit jouet.

Tu as besoin :

Un bout de ficelle d'un mètre de long.

Un bouchon de liège (pour les bouteilles de vin)

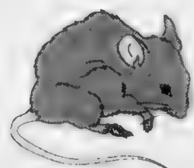
Attache solidement le bouchon avec de la ficelle et suspends-le à une poignée de porte, assez bas pour que ton chat puisse l'atteindre.

Cousins ou pas cousins

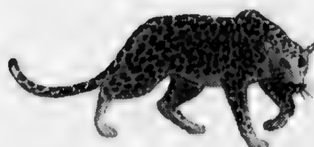
Le chat fait partie de la famille des Félidés. Il est un félin. Donc tous les félins sont des cousins. Parmi les animaux suivants, encercle les félins qui sont cousins avec le chat.



TIGRE



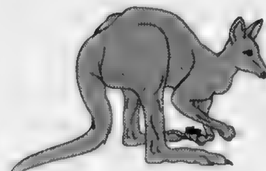
SOURIS



LÉOPARD



LION



KANGOUROU



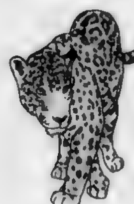
ÉCUREUIL



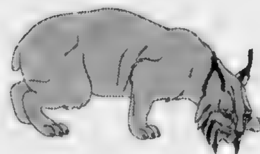
COUGAR



LAPIN



JAGUAR



LYNX

Responsabilités du maître

Vérifie si tu es prêt(e) à t'occuper d'un chat. Devine quelles sont les responsabilités du maître.

jouer, paix, punir, brosser, vaccins, dents, ongles, litière, nourriture, eau

1. Il faut lui donner de la ____________________ chaque jour.
2. Il faut lui donner de l'________________fraîche chaque jour.
3. Il faut nettoyer sa _______________________ chaque jour.
4. Il faut couper ses ___________________ de temps en temps.
5. Il faut le _________________________ souvent.
6. Il faut lui donner des _________ d'après les conseils du vétérinaire.
7. Il faut nettoyer ses _____________________avec une petite brosse.
8. Il faut ______________________ avec lui.
9. Il ne faut pas le frapper pour le ___________________. Lui vaporiser de l'eau suffit.
10. On peut lui fabriquer un petit lit et le laisser dormir en __________!

RÉPONSES :
COUSINS OU PAS COUSINS : le tigre, le léopard, le jaguar, le lion, le lynx et le cougar.
RESPONSABILITÉS DU MAÎTRE : 1. nourriture; 2. eau; 3. litière; 4. ongles; 5. brosser; 6. vaccins; 7. dents; 8. jouer; 9. punir; 10. paix.

Club de Bicolo • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

René Lanthier

La nature... Naturellement !

Vous passez par le Centre culturel franco-manitobain ? Faites un petit détour par la galerie pour y contempler les tableaux de René J. Lanthier en montre jusqu'au 6 février.

Sandra POIRIER

Fils d'un artiste peintre, René Lanthier dit dessiner depuis qu'il sait tenir un crayon. « J'ai dessiné jusqu'à l'âge de 15 ans. À l'époque, je dessinais tous les jours pendant plusieurs heures, mentionne René Lanthier. Adolescent, j'ai délaissé le dessin pour accorder plus de temps à la musique. J'ai aussi un grand amour pour la musique. Je trouve que les sentiments sont semblables entre les deux formes d'art.

« Après ma 12e année, je me suis inscrit au Collège communautaire de Red River en art publicitaire commercial. Après un an à mon compte dans ce domaine, j'ai réalisé que ce n'était pas ce que je voulais faire », explique-t-il.

René Lanthier entame la nouvelle année avec une première exposition solo. L'exposition de tableaux, intitulée *Naturellement*, regroupe une vingtaine de ses créations et est en montre jusqu'au 6 février à la galerie du Centre culturel franco-manitobain (CCFM).

L'artiste peintre s'inspire de la nature, comme l'illustre le thème de son exposition. « Cette inspiration me vient probablement de mon père qui a été chef scout pendant 16 ans. J'ai toujours aimé les randonnées et les excursions en canot. J'ai toujours été intrigué et fasciné par les petites bibittes comme par les gros animaux, souligne René Lanthier. J'adore passer du temps dans la nature. »



photo: Sandra Poirier

Aucun détail n'échappe aux yeux de l'artiste franco-manitobain, René Lanthier.

René Lanthier a plus qu'une excursion à son effectif dans les divers parcs de la province. En plus de toujours y amener son cahier de dessin pour prendre de notes, il traîne avec lui son appareil photo ou sa caméra vidéo. Aucun détail ne lui échappe, que ce soit la texture des roches ou de la mousse ou, les comportements des insectes et des animaux. Tout est profondément étudié.

Aimant travailler l'huile et l'acrylique, René Lanthier peint ses toiles très rarement sur les lieux de son inspiration. Les techniques qu'il emploie peuvent varier d'une toile à une autre. « J'aime jouer avec les détails et j'aime essayer différentes techniques. À cause de cela, j'ai des tableaux qui peuvent prendre plusieurs semaines avant d'être achevés, explique-t-il. Ça m'a déjà pris cinq ans pour terminer une toile, mais généralement, ça prend quelques semaines. C'est l'expérience qui justifie ce que tu fais sur tes tableaux. »

René Lanthier s'est aussi laissé influencer par le travail qu'a effectué l'artiste Paul Guyot senior. « Ses forêts boréales ainsi que les couleurs de ses peintures m'impressionnaient », affirme l'artiste franco-manitobain.

« Je ne peux vraiment pas m'imaginer arrêter de peindre. J'ai beaucoup de plaisir à vivre ma vie d'artiste lorsque je peux le faire à temps plein. C'est une passion », avoue René Lanthier.

Musée des beaux-arts

Rabais pour la campagne

Les personnes qui vivent à plus de 50 km de la route périphérique de Winnipeg ont maintenant la possibilité de devenir membre du Musée des beaux-arts de Winnipeg à prix réduit.

L'adhésion régulière pour le Musée est de 30 $ par personne, 20 $ pour les étudiants et les aînés, 30 $ pour les couples aînés, et 50 $ pour les familles. L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 12 ans. Le prix réduit pour les gens de l'extérieur de Winnipeg est fixé à 25 $ pour toutes les catégories.

Être membre du Musée offre les avantages suivants : entrée gratuite illimitée pour une année complète; rabais dans la boutique du Musée; réduction du prix d'entrée pour les expositions spéciales, les concerts, les films, les conférences et autres activités du Musée; possibilité de s'inscrire à l'avance et réduction des frais pour les cours d'art; invitations aux vernissages et autres activités; et six numéros de la publication Tableau.

De plus, une adhésion au Musée des beaux-arts donne droit à une réduction du frais d'adhésion au Musée de l'Homme et de la Nature et au Musée des enfants du Manitoba, ainsi qu'à plusieurs autres galeries d'art au Canada.

Renseignements : 786-6641, poste 214.

K.B.

BIATHLON

Les athlètes manitobains en progression

Les résultats de la première compétition de biathlon tenue en Alberta à la mi-décembre sont encourageants pour les athlètes manitobains.

Pascal DUBÉ

L'équipe manitobaine de biathlon s'est rendue à Canmore, en Alberta, les 11 et 12 décembre pour enfin trouver de la neige et participer à ses premières compétitons. Au sein de l'équipe, quatre Franco-Manitobains se sont démarqués. Les sœurs Christel et Mélanie Leclair et le duo père-fils de Len et Nathan Rivard ont obtenu des résultats encourageants pour les compétitions à venir.

Dans la catégorie Junior Women's, Christel Leclair a terminé au 5e rang pour la course individuelle et au 9e rang au sprint. Mélanie Leclair a quant à elle terminé deuxième dans la catégorie des femmes de plus de 20 ans.

« Mon objectif cette année est de terminer dans les quatre premières positions lors des prochains championnats juniors et faire partie de l'équipe nationale de biathlon, affirme Christel Leclair. Je sais que je dois pratiquer mon tir afin d'améliorer mes résultats. Je pense quand même avoir de bonnes chances si je m'entraîne fort au cours des prochaines semaines. »

« Pour ma part, je suis trop vieille pour faire partie de l'équipe junior, explique Mélanie Leclair, 21 ans. Je continue quand même à pratiquer ce sport que j'aime en vue des championnats canadiens qui auront lieu à Valcartier au Québec cette année. J'aimerais également avoir un peu plus de temps pour prendre des cours pour devenir entraîneure en vue des prochains Jeux du Canada en 2002. »



photo: Pascal Dubé

Nathan Rivard à l'entraînement au club de tir Gateway.

Nathan Rivard pratique le biathlon depuis seulement un an. Il faisait partie de l'équipe provinciale de ski de fond avant de passer au biathlon. Il dit aimer le défi que représente l'apprentissage du tir à la carabine.

« Je dois apprendre à être plus patient avant de tirer, mentionne-t-il. Chaque cible ratée entraîne des pénalités importantes dans la compétition. Mais j'ai encore le temps de m'améliorer en vue des Jeux du Canada de 2002. »

Ancien adepte du ski de fond, Len Rivard en est à sa première année au biathlon, en tant qu'athlète et entraîneur. À Canmore, il a terminé premier dans la course individuelle et au sprint, dans la catégorie des 50 ans et plus. Selon lui, l'équipe manitobaine pourrait récolter des médailles au prochain championnat canadien.

HOCKEY

Trois Cavaliers au match des étoiles

Pascal DUBÉ

Les Cavaliers de l'école Pointe-des-Chênes de Sainte-Anne ont connu une excellente première moitié de saison, terminant avec une fiche de huit victoires et deux défaites. Grâce à cela, l'équipe envoit trois de ses joueurs à la partie des étoiles le 15 janvier.

« Nous avons une équipe très bien équilibrée, souligne l'entraîneur, Philippe Grégoire. Nous pouvons compter sur un excellent gardien de but en Guy Saint-Vincent et un bon groupe de jeune joueurs qui ont du plaisir à jouer ensemble. C'est plaisant pour moi d'entraîner une équipe comme celle-là; c'est bien différent de la ligue Hanover-Taché où j'ai été entraîneur pendant quelques années. »

Philippe Grégoire sera également de la partie des étoiles comme entraîneur de l'équipe Sud de la ligue scolaire du Manitoba. C'est également le gardien de but des Cavaliers, Guy Saint-Vincent, qui débutera la partie dans les filets. Deux de ses coéquipiers font aussi partie de l'équipe des étoiles, le défenseur Pierre Normandeau et l'attaquant Kevin Lansard.

Malgré un bon début de saison, rien n'est encore gagné pour les Cavaliers. Au moins quatre ou cinq autres bonnes équipes dans la Division A peuvent les rejoindre au sommet du classement et causer des surprises pendant les séries éliminatoires.

« Le hockey scolaire, c'est du très bon hockey, souligne Philippe Grégoire. On doit surveiller les équipes de Saint-Paul, Oak Park, Stonewall et River East qui nous poussent dans le dos. Mais j'ai dans mon équipe quatre ou cinq joueurs avec beaucoup de talent qui peuvent faire la différence dans une partie.

« J'aime beaucoup mon expérience avec le hockey scolaire, poursuit-il. Les jeunes ont le goût d'apprendre, ce qui rend le travail de l'entraîneur plus intéressant. C'est sans compter que les parties et les pratiques sont beaucoup plus tôt le soir que chez le hockey senior! Quand tu as une jeune famille et que tu n'as pas beaucoup de temps à donner, c'est plus facile. »

RINGUETTE

L'équipe du CUSB championne

L'équipe du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) a remporté les grands honneurs lors du tournoi MTS University Challenge Cup disputé du 6 au 9 janvier à Landmark.

Des cinq équipes universitaires ayant participé au tournoi, l'équipe du CUSB s'est notamment démarquée pour avoir remporté toutes les parties auxquelles elle a participé, au cours des rondes préliminaires et par la suite.

En préliminaires, le CUSB a vaincu Brandon 5-2, la première équipe de l'Université du Manitoba 5-4, la deuxième équipe de l'Université du Manitoba 7-1 et l'Université de Winnipeg 5-1. Le CUSB détenait donc la première position au moment de débuter les demi-finales.

En demi-finales, le CUSB a vaincu l'Université de Winnipeg 4 contre 1, et l'Université du Manitoba no 1 l'a emporté 3-2 contre Brandon.

Les étudiantes du CUSB ont ensuite remporté la partie finale 6-3 contre l'Université du Manitoba no 1.



Les membres de l'équipe championne. De g. à d., rangée arrière : Meron Solonynke (entraîneur adjoint), Angela Solonynke, Rita Parent, Eveline Bohémier, Tina Beaudette, Melissa Deroche, Danica Payette, Carol Chabbert et Claudia Chabbert (entraîneure en chef).

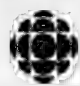
À l'avant, de g. à d . : Suzanne Delorme, Mélanie Cloutier, Lynne Brydon, Léanne Plamondon, Crystal Desrosiers, Monique Comte, Christine Lajoie et Christiane Sabourin. Richard Mahé, Joelène Beaudette, Nicole Yarjou et Erin Hassel sont absents de la photo.

Au cours des demi-finales, Monique Comte, Léanne Plamondon, Christine Lajoie et Rita Parent ont marqué pour le CUSB, Léanne Plamondon ayant marqué le but vainqueur.

En finale, Monique Comte, Tina Beaudette, Suzanne Delorme, Danica Payette, Angele Solonynke et Rita Parent ont marqué, le but victorieux appartenant à Danica Payette.

S. L.

Télé-horaire de la semaine du 17 au 23 janvier 2000



Radio-Canada Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h 30 à 15 h 59

6h35 La Bande à Dingo
7h00 Matin express
9h00 Les 3 Mousquetaires
9h58 Saveurs de saison
10h00 Liza
11h00 La Vraie Vie
11h55 Saveurs de saison
12h00 Le Midi
12h30 Les Détecteurs de mensonges
13h00 Les Sœurs Reed
14h00 Médias (L) Expresso (Ma) Trajectoires (Me) Second regard (J) Les Idées lumières (V)
14h30 Babar
15h00 Les Chatouilles
15h01 Histoires de peluches
15h10 Iris le gentil professeur
15h30 Petite étoile
15h45 Rouli-roulotte (L et Ma) La Boîte à lunch (Me et J) Les Frimousses (V)
15h59 0340

Lundi

16h00 Art Attack
16h25 0340
16h30 OlympiquadO
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Courants du Pacifique
19h00 Virginie
19h30 La Petite Vie
➤ 20h00 Comédie comédies: **Eddie**. *É.-U. 1996. Comédie.*
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h58 De bouche à oreille
0h55 Fin des émissions

Mardi

16h00 Tohu-Bohu
16h25 0340
16h30 À la poursuite de Carmen Sandiego
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 L'Accent francophone
19h00 Virginie
19h30 La Facture
20h00 Terre de passions
21h00 Enjeux
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h58 Découverte
0h30 Fin des émissions

Mercredi

16h00 Tohu-Bohu
16h25 0340
16h30 Les Débrouillards
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
19h00 Virginie
19h30 Caserne 24
➤ 20h00 Les Grands Films: **Pendant ton sommeil**. *É.-U. 1995. Comédie sentimentale.*
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
0h00 Les Nouvelles du sport
➤ 0h28 Vues d'ici: **Maman et Ève**. *Can. 1996. Documentaire.*
2h40 Fin des émissions

Jeudi

16h00 Super Mécanix
16h30 0340-Le Magazine
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Clan destin
19h00 Virginie
19h30 Un gars, une fille
20h00 Gypsies
21h00 L'Écuyer
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h58 Cinéma: **Opération Hudsucker**. *É.-U. 1994. Comédie.*
2h20 Fin des émissions

Vendredi

16h00 Chassé-croisé
16h30 Shelby Woo enquête
17h00 Insectia
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Des mots et des maux
19h00 C'est juste une farce!
19h30 Catherine
20h00 La Fureur
21h00 Zone libre
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h58 Télé-Suspense: **Au cœur du secret**. *G.-B. 1996. Drame policier. Avec l'aide de la tenancière d'un casino, un policier met fin aux activités d'un truand d'origine turque.*
2h05 Fin des émissions

Samedi

7h00 Les Chatouilles
7h01 Petit ours
7h15 Teddy & Annie
7h30 Bouledogue Bazar
7h31 Jim Bouton
8h05 Les 101 Dalmatiens
8h35 Hercule
9h05 Princesse Sissi
9h35 La Famille Pirate
10h05 Et voici la petite Lulu
10h30 Titi & Grosminet mènent l'enquête
11h00 Franc-Croisé
11h30 Clan Destin
12h00 Le Midi
➤ 12h30 Cinéma: **Les Aventures de David Balfour**. *Comédie dramatique. En Écosse, au milieu du 18e siècle, un jeune garçon se fait kidnapper puis enchaîner à bord d'un navire en route vers l'Amérique, où on compte le vendre comme esclave. (1re de 2).*
14h30 Le Siècle du peuple
15h30 L'Accent francophone
16h00 Parents d'aujourd'hui
16h30 L'Arche de Noé
17h00 Le Téléjournal
17h30 Franc jeu
18h00 La Soirée du hockey Molson Export
21h00 Le Téléjournal
21h30 Les Nouvelles du sport
22h00 Culture-Choc
22h30 Branché
➤ 22h55 Télé-Nuit: **Tombstone duel au soleil**. *É.-U. 1993. Western. Un shérif à la retraite qui désire mener une existence paisible décide pourtant de reprendre les armes afin de mater une bande de hors-la-loi.*
1h50 Fin des émissions

Dimanche

7h00 Benjamin
7h10 Arthur
7h30 Bouledogue Bazar
7h31 Le Lapin de velours
8h00 Souris des villes, souris des champs
8h30 Timon & Pumbaa
9h00 Animaniacs
9h30 Doug
9h45 Parcelles de soleil
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Point de presse
11h30 Médias
12h00 Le Midi
12h30 La Semaine verte
13h30 Second Regard
14h00 Scully rencontre
14h30 Entrée des artistes
15h00 Jamais sans mon livre
16h00 De bouche à oreille
17h00 Blanche
18h00 Le Téléjournal
18h30 Découverte
19h30 La Vie d'artiste
20h00 Les Beaux Dimanches: **Michel Rivard - Maudit bonheur**
21h00 Les Beaux Dimanches: **Corps à corps - Au Québec, la danse a 50 ans.**
22h05 Le Téléjournal
22h38 La Police à cheval du Nord-Ouest: La grande marche
➤ 0h08 Ciné-Club: **La Liste de Schindler**. *É.-U. 1993. Drame de guerre. Un industriel allemand s'arrange pour sauver de l'Holocauste les employés juifs qui travaillent dans son usine de Cracovie.*
Fin des émissions

En raison du conflit de travail du Réseau français de Radio-Canada, l'horaire pourrait subir des changements.

TVA



Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

4h30 Infopublicité
5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla bla bla
9h00 Maman Dion
9h30 Les Saisons de Clodine
10h00 Aimer
10h30 Coup de chapeau
10h45 TVA en direct
12h30 Boutique TVA
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les Mordus

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Lampe magique
18h30 Fais-moi rire
19h00 Place Melrose
20h00 Salle d'urgence
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Félix Leclerc, le géant du Québec
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Un Monde de fous
➤ 18h30 Festival Demi Moore: **La Jurée**. *Am. 1996. Drame judiciaire. Un gangster tente de forcer une jurée d'user de sa position afin de faire acquitter un mafioso.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Félix Leclerc, le géant du Québec
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 La poule aux œufs d'or
➤ 18h30 Festival Demi Moore: **Mon fantôme d'amour**. *Am. 1990. Drame fantastique. Devenu un fantôme après son assassinat, un jeune cadre se sert d'un faux médium pour contacter sa compagne aux prises avec des criminels.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Les Francofolies 98
22h30 Le TVA, sports
23h01 Infopublicité
1h01 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 L'Émission des records Guinness
➤ 18h30 Festival Demi Moore: **Proposition indécente**. *Am. 1993. Drame sentimental. Un milliardaire offre un million de dollars à une jeune femme mariée en échange d'une nuit d'amour.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Les Francofolies 98
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
19h00 Histoire vraie: Sissi face à son destin
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Nikita
22h30 Le TVA, sports
➤ 23h02 Ciné-Lune: **Shirley Valentine**. *G.-B. 1989. Comédie sentimentale. Une ménagère dans la quarantaine remet en question sa façon de vivre et profite d'un voyage en Grèce pour connaître quelques moments de folie.*
1h02 Infopublicité
2h02 Fin des émissions

Samedi

4h30 Infopublicité
5h30 En forme avec Josée Lavigueur
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Cyberclub
9h30 Finances personnelles 2000
10h00 Le goût de chez nous
10h30 Vins et fromages
11h00 Fleurs et jardins
11h30 Quoi de neuf Bugs?
12h00 Infopublicité
12h30 Boutique TVA
13h30 Infopublicité
14h00 Infopublicité
14h30 Un monde de chiens
15h00 Magie sur glance Banque royale
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ 17h30 Ciné-extra: **Les 3 Ninjas contre-attaquent**. *Am. 1994. Comédie. Trois jeunes experts en arts martiaux viennent en aide à leur grand-père qui a maille à partir avec un rival voulant s'approprier un trophée remporté par le vieil homme.*
➤ 19h30 Ciné-extra: **Nell**. *Am. 1994. Drame psychologique. Un médecin de campagne parvient petit à petit à communiquer avec une jeune sauvageonne qui a été découverte dans une cabane isolée en forêt.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h24 Le TVA, Sports
➤ 22h52 Ciné-lune: **Le Flic de Miami**. *Am. 1989. Drame policier. L'enquête qu'effectue un policier sur la mort d'un disciple de Krishna le mène à un criminel ayant commis de nouveaux méfaits à peine sorti de prison.*
0h52 Infopublicités
1h52 Fin des émissions

Dimanche

4h30 Infopublicités
5h30 En forme avec Josée Lavigueur
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Vision mondiale
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Via TVA
11h30 Fais-en ton affaire!
12h00 Infopublicité
12h30 Boutique TVA
13h30 Infopublicité
14h00 Le championnat des quilles
15h00 Magie sur glace
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Décibel
18h00 Musicographie Nanette Workman
➤ 19h00 Ciné-dimanche: **Légendes d'automne**. *Am. 1994. Chronique. Au début du siècle dans le Montana, trois frères vivent tour à tour une aventure sentimentale avec la même jeune femme.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h24 Le TVA, Sports
22h52 Vins et fromages
23h22 Évangélisation 2000
23h52 Infopublicité
1h22 Fin des émissions



Le Jour du Seigneur:
le dimanche 23 janvier à 10 h à la SRC

Messe célébrée à Tignish, à l'Île-du-Prince-Édouard, par Albin Arsenault

TV5 La Télévision Internationale



Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 14 h 30

5h00 TV5 Infos
5h03 Chorales en concert (L) Taxi pour l'Amérique (Ma) Les idées lumière (Me) Panorama (J) Les arts et les autres (V)
5h30 Télématin
7h30 Les Zap
8h00 Zig zag café
8h45 Génération sensations (L, Ma, Me)
9h00 Journal de TV5
9h15 TV5 Questions
9h30 100% Question
10h00 TV5 Infos
10h03 Mise au point (L) Dimanche midi Amar (Ma) Dites-moi (Me) Les grands jours du siècle (J) Au delà des apparences (V)
11h00 Journal de TV5
11h15 Bouillon de culture (L) Gourmandises (du Ma au V)
11h30 Faut pas rêver (Ma) La vie à l'endroit (Me) La carte aux trésors (J) Les grands entretiens (V)
12h30 Fleurs et jardins (L) Miroir sur la scène (Ma) Découverte (V)
13h00 Funambule (L) Autant savoir (Me) Clip postal (V)
13h30 Journal de France 2
14h00 Journal belge
14h30 Journal suisse
15h00 La chance aux chansons
15h45 Gourmandises

Lundi

16h00 Les carnets du bourlingueur
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Taxi pour l'Amérique
18h00 Journal de France 2
18h30 La vie à l'endroit
20h00 Autant savoir
20h30 Au nom de la loi
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 La guerre des moutons
0h45 TV5 Questions
1h00 Reflets Sud
2h00 TV5 infos
2h03 Mise au point
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% Question

Mardi

16h00 Télétourisme
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Les idées lumière
18h00 Journal de France 2
18h30 La carte aux trésors
20h15 Clip postal
20h40 Temps présent
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 la vie à l'endroit
1h15 Au nom de la loi
2h00 TV5 Infos
2h03 Dimanche midi Amar
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% Question

Mercredi

16h00 Télécinéma
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Panorama
18h00 Journal de France 2
18h30 Envoyé spécial
20h00 TV5 Infos
20h03 Méditerranéo
20h30 Un miroir sur la scène : le questionnement
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 La carte aux trésors
1h00 Temps présent
2h00 TV5 Infos
2h03 Les grands jours du siècle
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% Question

Jeudi

16h00 Magellan hebdo
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Les arts et les autres
18h00 Journal de France 2
18h30 Union libre
19h30 Écrans du monde
20h00 TV5 Infos
20h03 Une aventure de Nestor Burma
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 Envoyé spécial
0h45 TV5 Questions
1h00 Un miroir sur la scène : le questionnement
2h00 TV5 Infos
2h03 Dites-moi
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% Question

Vendredi

16h00 Courants d'art
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 d.
18h00 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h25 TV5 Infos
20h30 Poussières de guerre : le temps des larmes
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 Une aventure de Nestor Burma
0h45 Bouillon de culture
2h00 TV5 Infos
2h03 Outremers
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% Question

Samedi

5h00 TV5 Infos
5h03 Cap aventure
5h30 Thé ou café ?
6h20 Revue de presse canadienne
6h30 Tendances
7h00 Physique en forme
7h15 Jeunes marins reporters
7h30 Les Zap
8h00 Le petit journal
8h30 Mission Pirattak
9h00 Journal de TV5
9h15 TV5 Questions
9h30 Les inventions de la vie
10h00 Découverte
10h30 Ecrans du monde
11h00 Journal de TV5
11h15 Génies en herbe
12h00 Reflets Sud
13h00 Sport Africa
13h30 Journal de France 2
14h00 Journal belge
14h30 Journal suisse
15h00 Poussières de guerre : le temps des larmes
16h00 Clip postal
16h30 Thalassa
17h30 Cap aventure
18h00 Journal de France 2
18h30 Taratata : Tina Turner
20h30 Union libre
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
22h45 TV5 Questions
23h00 Journal de TV5
23h15 La grande collection : Léon Morin prêtre
0h45 Écrans du monde
1h15 Images de pub
1h30 Courants d'art
2h00 TV5 Infos
2h03 Poussières de guerre : le temps des larmes
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Une aventure de Nestor Burma

Dimanche

5h00 TV5 Infos
5h03 Cap aventure
5h30 Thé ou café ?
6h30 Sinbad
7h00 Autant savoir
7h30 Les Zap
8h00 Le petit journal
8h30 Mission Pirattak
9h00 Journal de TV5
9h15 TV5 Questions
9h30 Temps d'affaires
10h00 TV5 Infos
10h03 Kiosque
11h00 Journal de TV5
11h15 Un été à l'envers
12h45 Images de pub
13h00 Va savoir
13h30 Journal de France 2
14h00 Journal belge
14h30 Journal suisse
15h00 Outremers
16h00 Fleurs et jardins
16h30 Pyramide
17h00 Clip postal
17h30 Grands gourmands
18h00 Journal de France 2
18h30 Vivement dimanche
20h12 TV5 Infos
20h15 Bouillon de culture
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
22h45 TV5 Questions
23h00 Journal de TV5
23h15 Concert George Gershwin
0h00 Taratata : Tina Turner
2h00 Les grands entretiens
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Concert George Gershwin

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Matin express
8h00 Le monde ce matin
8h30 Médias (L) Le point (Ma-V)
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal du Manitoba
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal du Manitoba
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal du Manitoba
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal du Manitoba
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Vendredi

20h30 Scully RDI
21h00 Branché
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Griffe
1h00 Branché
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal du Manitoba
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Samedi

4h30 La Facture
5h00 Matin express
5h30 Griffe
6h00 Matin express
8h00 La semaine verte
9h00 Griffe
9h30 Médias
10h00 Trajectoires
10h30 Entrée des artistes
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Vivre ici
13h00 Enjeux
14h00 Impact
14h30 La Facture
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Un Canadien à Tokyo
17h30 Culture-Choc
18h00 Le monde ce soir
18h30 Médias
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Un Canadien à Tokyo
21h30 Franc jeu
22h00 Zone Libre
23h00 Le téléjournal
23h30 Vivre ici
0h00 Le téléjournal
0h30 Entrée des artistes
1h00 Enjeux
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Branché

Dimanche

4h30 Temps d'affaires
5h00 La semaine verte
6h00 Matin express
8h30 Point de presse
9h30 La Facture
10h00 Griffe
10h30 L'Accent francophone
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Zone libre
13h00 Un Canadien à Tokyo
13h30 Le Journal du siècle
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Toute une époque
18h00 Le monde ce soir
18h30 Culture-Choc
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Point de presse
21h30 Second regard
22h00 Portrait de notre temps
23h00 Le téléjournal
23h30 Courants du Pacifique
0h00 Le téléjournal
0h30 L'Accent francophone
1h00 Zone libre
2h00 Un Canadien à Tokyo
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Culture-Choc
3h30 Courants du Pacifique
4h00 Impact

CONSULTATIONS PRÉ-BUDGÉTAIRES

Rendez-vous à Sainte-Anne

Les Franco-Manitobains sont conviés à la consultation pré-budgétaire bilingue qui aura lieu le 18 janvier à Sainte-Anne.

Daniel BAHUAUD

Le gouvernement Doer a entamé la semaine dernière une série de consultations publiques pré-budgétaires afin d'obtenir les opinions et conseils des Manitobains sur ses priorités. Le ministre des Finances Greg Selinger et son équipe se rendront au Club Jovial de Sainte-Anne le 18 janvier à 19 h afin d'entendre les opinions des francophones ainsi que des résidants de la région est de la province.

« La réunion à Sainte-Anne sera la première rencontre bilingue dans l'histoire des consultations pré-budgétaires provinciales, souligne Greg Selinger. Un service de traduction sera offert. Nous lançons donc l'appel à tous les Franco-Manitobains de participer en grand nombre afin de parler de leurs besoins particuliers.

« Les consultations donnent aux Manitobains la chance d'avoir leur mot à dire, poursuit-il. Nous aurons environ 500 millions $ de moins que prévu et nous aurons des décisions difficiles à prendre. C'est donc important de savoir ce que pensent et proposent les Manitobains à la lumière du rapport intérimaire de la firme Deloitte et Touche. »

Le ministre des Finances espère obtenir plus particulièrement des commentaires et conseils sur la santé, l'éducation, l'agriculture, l'infrastructure et les taxes. En effet, le gouvernement Doer propose d'élaborer son propre système de taxes, basé sur le revenu des Manitobains (voir autre texte à ce sujet dans cette édition). Vu l'ampleur de ce changement important au système de taxation, l'équipe Selinger demande l'avis du public. Les Manitobains seraient-ils prêts à accepter, comme l'ont fait les Saskatchewanais, une augmentation des autres taxes afin de réduire l'impôt sur leur revenu?

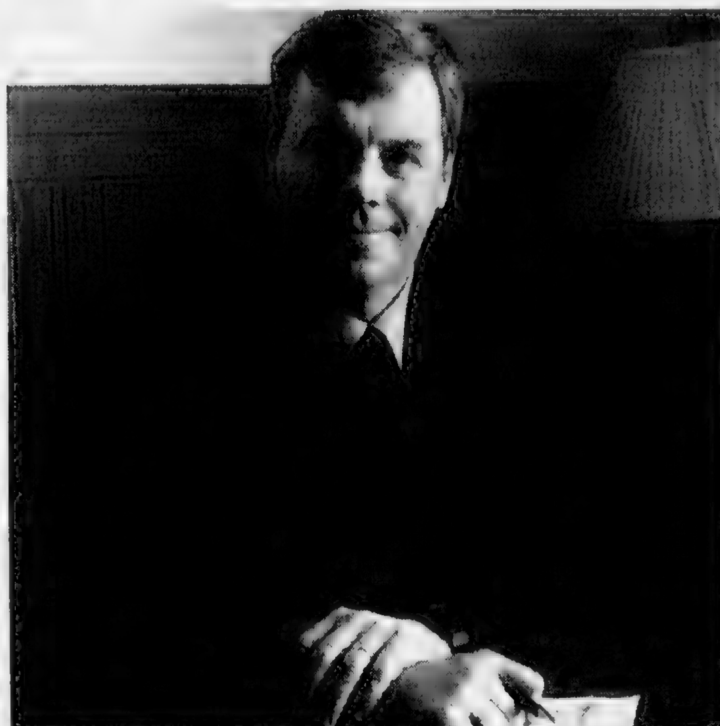


photo: Sandra Poirier

Greg Selinger : « Nous aurons des décisions difficiles à prendre. »

Greg Selinger a déjà rencontré les résidants de Flin Flon, Dauphin, Churchill et Brandon. « Jusqu'à présent, les consultations sont très représentatives, dit-il. Il y a des ouvriers et des gens d'affaires, des enseignants et des parents, ainsi que des représentants des soins de santé et des services sociaux. »

L'équipe Selinger sera ensuite à Poplarfield le 20 janvier, à Winnipeg le 25 janvier et Morden le 3 février.

La Ville de Winnipeg aussi!

La Ville de Winnipeg tient elle aussi une série de consultations publiques sur son budget qui se dérouleront jusqu'à la fin du mois. Lors de la première rencontre, le 10 janvier, une vingtaine de citoyens et une quarantaine de représentants d'organismes et d'entreprises ont exprimé leurs opinions sur les taxes foncières, la détérioration du centre-ville et le tourisme.

Entre autres, il a été question de la possibilité d'abandonner la valeur du marché dans l'évaluation des taxes foncières. Selon ce plan, les propriétaires d'une maison de 80 000 $ et d'une maison de 100 000 $ paieraient le même montant en taxes, les taxes étant évaluées par tranches de 20 000 $. Dans de tels cas, les taxes des propriétés en bas d'une tranche pourraient augmenter de 200 $ par résidence.

Le maire de Winnipeg, Glen Murray, semble penser qu'une telle augmentation serait sans conséquence. « Deux cent dollars? Whoopee! », a-t-il dit.

Mais peu enchantée, l'assistance n'a pas hésité à condamner l'idée et les propos du maire. Le conseiller municipal de Saint-Boniface, Daniel Vandal, estime qu'il faut respecter la valeur du marché des propriétés lors de l'évaluation des impôts fonciers. « La valeur du marché est fondamentale dans l'évaluation équitable des taxes, dit-il. De plus, 200 $, c'est beaucoup pour certains. Mais il nous faudrait un groupe de travail pour étudier l'idée à fond. »

Le budget de la Ville sera présenté aux conseillers le 2 février, et adopté à la fin de mars.

La consultation publique à Saint-Boniface aura lieu le 20 janvier à 19 h au Centre communautaire Champlain, 282, rue Niverville. La rencontre sera bilingue et un service de traduction simultanée sera offert.

PERCEPTION DES IMPÔTS

La Province veut plus de stabilité

Sandra POIRIER

Quand le ministre fédéral des Finances a indiqué l'an dernier qu'il pourrait percevoir moins d'impôts des Canadiens, les provinces comme le Manitoba ont frémi. Pourquoi ? Parce que, en raison de la façon de percevoir les impôts des Manitobains, chaque fois que le fédéral diminue son taux d'impôt, la Province voit aussi ses impôts diminuer, qu'elle le veuille ou non. « Chaque fois que le gouvernement fédéral apporte des changements au taux d'impôt, ça affecte notre revenu », résume le ministre provincial des Finances, Greg Selinger.

Le système d'impôt du Manitoba est basé sur le revenu des taxes perçues par le gouvernement fédéral. « La Province reçoit 47 % du montant des taxes qui ont été perçues au Manitoba », explique Greg Selinger. Mais, dit-il, la Province veut apporter des changements à cette approche et demande d'ailleurs l'opinion des Manitobains à ce sujet, dans le cadre des consultations pré-budgétaires en cours.

« Présentement nous sommes en discussion avec le fédéral, indique Greg Selinger. Nous voulons avoir notre propre système de taxation. Nous voulons que notre part soit basée sur le revenu des Manitobains et non plus sur le montant amassé par le fédéral. »

Ce nouveau système ne donnera pas plus d'argent à la Province, prévient Greg Selinger, « mais assurera une stabilité et une flexibilité au gouvernement provincial ». Selon lui, ce système serait aussi plus simple, plus clair et plus transparent.

C'est toutefois le gouvernement fédéral qui continuera à percevoir les taxes pour la province. « Le Manitoba ne peut pas vraiment se permettre son propre bureau de perception des taxes comme au Québec. La seule différence se situerait donc dans la distribution des revenus », affirme Greg Selinger.

Jusqu'à présent, trois consultations publiques ont eu lieu à Brandon, Flin Flon et Dauphin afin de connaître l'opinion des gens. D'autres consultations doivent avoir lieu entre autres à Sainte-Anne, Morden et Winnipeg au cours des prochaines semaines. « La majorité des gens accueille l'idée de manière plutôt neutre, mentionne Greg Selinger. Leur priorité n'est pas le calcul de l'impôt, mais qu'on accorde plus de ressources dans les domaines de la santé, de l'éducation et des services sociaux. »

Pour l'instant, la Province n'a pas encore pris de décision. La Province est encore à l'étape des pourparlers avec le gouvernement fédéral. « Il va falloir discuter de tout cela avec le cabinet avant que toute décision soit arrêtée », mentionne Greg Selinger.

Cette nouvelle procédure pourrait cependant entrer en vigueur au printemps 2001. Selon Greg Selinger, sept ou huit provinces tentent actuellement d'établir leur propre système de taxes pour avoir plus de stabilité dans leurs revenus. « Il y a 20 ans, rappelle Greg Selinger, le gouvernement fédéral payait 50 % des frais de santé. Aujourd'hui, il en paye 11 %. La Province en paye donc 89 %. Le fédéral continue quand même de couper dans les transferts aux provinces.

« Depuis quelques années, même si le gouvernement fédéral continue d'avoir les ressources, toutes les responsabilités incombent aux Provinces. On se fait couper de l'argent des deux côtés. Si on a notre propre système d'impôt, on contrôlera un côté et par la suite on pourra peut-être demander au fédéral de réduire ses propres impôts ... »

AGRICULTURE

Une protection contre l'eau

L'assurance contre l'eau s'ajoute au programme de base de la Société d'assurance-récolte du Manitoba.

Daniel BAHUAUD

Bonne nouvelle pour les agriculteurs. Un nouveau programme d'assurance les protégeant contre les pertes causées par l'eau a été ajouté le 4 janvier à la couverture de base offerte par la Société des assurances-récoltes du Manitoba.

Selon ce programme, un agriculteur incapable de semer avant le 20 juin en raison d'un excès d'eau causé par le dégel, la pluie ou une inondation recevra 50 $ de l'acre non semé. Aucune prime supplémentaire ne sera requise, la Province et le fédéral en ayant assumé les coûts. Le programme coûtera environ 2 millions $ et la part provinciale se chiffre à 890 000 $.

Le premier ministre, Gary Doer, estime que le nouveau programme empêchera la Province d'avoir recours à des solutions temporaires et la gestion de crise. Gérant des projets spéciaux à la Société d'assurance-récolte du Manitoba, Allan Steinke abonde dans le même sens. « J'ai contribué en 1999 à l'élaboration du programme ad hoc d'aide aux agriculteurs, explique-t-il. C'était une solution temporaire et très coûteuse à la crise qui sévissait dans l'ouest de la province. À 50 $ de l'acre, le nouveau programme rembourse les coûts de semence de base des agriculteurs. L'an dernier, ils en auraient certainement bénéficié. Bien des agriculteurs ont endommagé leurs champs et leurs machines en voulant semer à tout prix. »

La nouvelle est bien accueillie par les agriculteurs. « Les agriculteurs à qui j'ai parlé sont très heureux, souligne un agriculteur de Saint-Léon, Luc Labossière. Dans certaines régions du Manitoba, à tous les sept ou huit ans, les fermiers ne peuvent pas semer en raison de l'eau. Le problème est donc assez fréquent. Le nouveau programme, c'est une bonne solution. La date du 20 juin est raisonnable et, à l'échelle provinciale, la somme de 50 $ de l'acre est juste. Dans l'ouest du Manitoba, par contre, je ne sais pas si toutes les pertes seraient couvertes. Peut-être qu'il faudrait songer à une prime supplémentaire pour les terrains plus à risque? »



Archives La Liberté

Allan Steinke : « Bien des agriculteurs ont endommagé leurs champs et leurs machines en voulant semer à tout prix. »

Luc Labossière craint cependant que certains abusent du programme. « Je ne voudrais pas qu'on perde cette assurance parce que certains agriculteurs en profiteront pour ne pas semer, dit-il. Il faudrait que les agents de Société des assurances-récoltes du Manitoba surveillent la situation de près. »

Consultant en financement à la Société du crédit agricole, Ronald Bosc estime que le danger de l'abus est négligeable. « Le plan est bien conçu, explique-t-il. On ne peut pas se plaindre des paiements fixes de l'acre. Et le déductible de 5 % découragera la fraude. »

Plus ou moins d'aide?

La ministre provinciale de l'Agriculture, Rosann Wowchuk, se rend à Ottawa le 14 janvier pour discuter des changements proposés par le ministre fédéral de l'Agriculture, Lyle Vanclief, aux programmes d'aide offerts aux agriculteurs.

Dans un communiqué émis le 11 janvier, Rosann Wowchuk a exprimé son mécontentement à l'égard des projets de Lyle Vanclief, qui préconise la mise en place d'un nouveau programme d'aide en cas de désastres. Rosann Wowchuk estime que le Manitoba n'a rien à y gagner.

« Cet argent fait déjà partie des sommes accordées par le fédéral, affirme-t-elle. Le programme fédéral AIDA accorde plus de 500 000 $ par année. La restructuration proposée par Lyle Vanclief veut dire qu'à l'avenir, nos fermiers auraient accès à moins d'argent. »

SAINT-JEAN-BAPTISTE

St. Jean Farm Days : une 15e édition réussie

La 15e édition des St. Jean Farm Days qui a pris fin le 6 janvier a été un franc succès. Plus de 250 personnes ont pris part aux deux journées d'activités. « Cette année, on a voulu impliquer les femmes qui vivent aussi avec leur mari sur la ferme. Elles sont tout aussi concernées par ce qui se passe sur la ferme, explique la présidente du comité des St. Jean Farm Days, Monique Papineau-Lafond. Bien qu'elles aient quelquefois de la difficulté à se libérer, leur taux de participation a été considérable. »

Des ateliers ont donc été conçus pour plaire à tout le monde. Ainsi, une conférence sur la gestion du stress, suivie d'ateliers sur l'aromathérapie, le toucher thérapeutique, la naturopathie, la nutrition, etc. ont été offerts lors de la première journée. D'autres conférences ont aussi été présentées, entre autres sur l'avenir des fermes et les droits légaux. « C'était très bien. Il est important de connaître les diverses façons d'emprunter tout en protégeant la famille », indique Monique Papineau-Lafond.

Depuis quinze ans, les St. Jean Farm Days se déroulent seulement en anglais. « Le comité a pensé faire l'événement bilingue, mais ce serait beaucoup trop de travail, et la population anglophone est plus que participante. J'ai quand même fait l'ouverture de la 15e édition dans les deux langues, mentionne Monique Papineau-Lafond. Le but principal du comité des St. Jean Farm Days est de permettre aux agriculteurs de s'informer et d'échanger entre eux. Et cela semble bien réussir. »

S. P.



organisme qui a pour mission de faire de la revendication et de la sensibilisation afin d'améliorer la situation des femmes francophones du Manitoba dans les domaines économique, politique, social, éducatif et culturel,

est à la recherche d'une

directrice générale

(poste à quatre (4) jours semaine)

Qualités requises :

- excellente capacité de communication orale et écrite en français et bonne connaissance de l'anglais;
- expérience en gestion et en coordination d'activités;
- connaissances en comptabilité et expérience pertinente;
- connaissance des groupes de femmes et des organismes de la communauté francophone du Manitoba;
- expérience dans le secteur des organismes à but non lucratif et avec des bénévoles;
- connaissances en informatique (en particulier le système Macintosh);
- autonome et débrouillarde.

Tâches :

- appuyer le conseil d'administration et coordonner les réunions;
- planifier et coordonner les programmes et les projets spéciaux;
- assurer le lien avec les bailleurs de fonds, les partenaires, les organismes provinciaux et fédéraux;
- gérer les ressources humaines et financières;
- cerner les sources de financement et rédiger les demandes de subventions.

Salaire : selon la formation et l'expérience.

Date d'entrée en fonction : mi-mars 2000.

Les personnes qui s'intéressent au poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 21 janvier 2000** au :

Comité de sélection
Réseau de femmes
247-B, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G6

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49

Apprendre et grandir ensemble

Enseignant.e

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche d'un.e candidat.e pour combler le poste suivant à **l'École Pointe-des-Chênes** :

Matières :
Chimie 30 S
Biologie 40 S
Espagnol 20 G
Contrat temporaire à 72 %

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec le directeur **avant le vendredi 14 janvier 2000** :



Monsieur Raynald Dupuis
Directeur
École Pointe-des-Chênes
90, chemin Arena
Sainte-Anne (Manitoba)
R5H 1G6

Téléphone: (204) 422-5505 **Télécopieur: (204) 422-9934**

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49

Apprendre et grandir ensemble

Enseignant.e

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche d'un.e candidat.e pour combler le poste suivant à **l'École Jours de Plaine** :

Contrat temporaire à 50 % du temps
Enseignant.e - M à S4

S'il vous plaît indiquer vos préférences de matières.

L'entrée en fonction se fera aussitôt que possible.

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec la direction de l'École Jours de Plaine **avant le lundi 17 janvier 2000** :



Monsieur Denis Dragon
Directeur
École Jours de Plaine
Poste restante
Laurier (Manitoba)
R0J 1A0

Téléphone: (204) 447-3364 **Télécopieur: (204) 447-2954**

Pluri-elles (Manitoba) Inc.

est à la recherche d'un(e)

Conseiller(ère)

Le/la conseiller(ère) est responsable de renseigner et de soutenir les personnes, ainsi que de favoriser les groupes à l'intérieur du Centre pour les femmes victimes de violence et de comportements forcés à répétition.

Responsabilités :

- assurer un accompagnement individuel (autant sur place qu'au téléphone) aux femmes victimes de violence;
- maintenir les procédures appropriées et leur rédaction pour les clientes qui fréquentent le Centre;
- procurer les renseignements, références, avocats et suivis qui sont appropriés;
- conseil conjoint avec les autres conseiller(ère)s et
- faciliter les groupes en accord avec les autres membres de l'équipe et les collègues conseiller(ère)s.

Qualifications :

- deux ans d'expérience et de formation dans le conseil pour les femmes;
- connaissances et expérience des besoins et des ressources pour affronter les problèmes des femmes victimes de violence;
- perfectionnement en communication écrite et orale en français et en anglais;
- connaissance des ressources de la communauté;
- capacité de travail en collectivité et dans une perspective féministe;
- capacité d'établir des relations avec des femmes d'origines diverses au niveau de la classe sociale, race, préférence sexuelle, ethnie.

Échelle de salaire : selon l'échelle établie par l'organisme

Date de clôture : la fin janvier 2000

Faites parvenir vos curriculum vitae, avec la mention confidentielle, au Comité du personnel



Pluri-elles (Manitoba) inc.
570, rue DesMeurons
Winnipeg (Manitoba) R2H 2P8
Télécopieur : (204) 233-0277

(Financé par Family Dispute Services, Centraide Winnipeg et Winnipeg Foundation).



La compagnie Arctic Cat Inc.

est à la recherche d'un(e)
représentant(e) au service à la clientèle

Arctic Cat Inc., manufacturier de motoneiges et de V.T.T. de renommée mondiale, ouvre, dans l'immédiat, un poste temporaire de représentant(e) bilingue au service à la clientèle à son bureau de Winnipeg, Canada. Ce poste est temporaire et sera offert pour environ cinq mois, avec la possibilité de devenir un poste permanent.

Le candidat(e) choisi(e) devra aider nos concessionnaires canadiens Arctic Cat avec les commandes de pièces de motoneiges, V.T.T. et motomarines, retourner les autorisations et les enquêtes et aider à la coordination et la participation des concessionnaires au niveau des tarif-horaires, inventaires et expéditions de commandes. Les candidat(e)s qualifié(e)s devront pouvoir communiquer de façon efficace avec les concessionnaires et le personnel Arctic Cat francophones; ils devront connaître les procédures de réception, contrôle des inventaires, cueillettes et expéditions des commandes; savoir travailler avec un ordinateur et autre équipement de bureau; pouvoir taper 40-50 mpm avec exactitude; et, enfin, pouvoir soulever un poids de 50 livres.

Les candidat(e)s intéressé(e)s pourront soumettre leur curriculum vitae/lettre d'introduction à : **Arctic Cat Inc., 600 Brooks Ave. S, Thief River Fall, MN 56701, à l'attention de Corinna Voegele. EOE.**

Le Centre culturel franco-manitobain

est à la recherche d'un(e)

directeur(trice) des arts visuels

poste à 0,75 temps

Expériences pertinentes requises :

- formation dans le domaine des arts visuels ou expérience connexe;
- connaissance du milieu francophone, des artistes et des artisans franco-manitobain.e.s;
- capacité à assurer la liaison entre les divers intervenants de ce secteur;
- bon sens d'initiative et capacité organisationnelle;
- expérience en animation ou en enseignement;
- bonne maîtrise du français et de l'anglais.

Rémunération : selon l'expérience et les qualifications.

Toute personne intéressées est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae, **avant le 28 janvier 2000** à :

Alain Boucher
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7

LES SOEURS GRISES DU MANITOBA INC.

Aide en soins de santé
(deux postes)
Infirmier/infirmière auxiliaire (LPN)
(un poste)

Ces postes disponibles sont pour du travail ***occasionnel*** à l'infirmerie de la Maison provinciale des Sœurs Grises.

Les Sœurs Grises offrent toute la gamme de santé à 15-20 religieuses résidentes à l'infirmerie et coordonnent les visites aux médecins des autres religieuses. Ces soins incluent : traitements, physiothérapie, radiographie, laboratoire portatif et autres.

Compétences requises :

- détenir un certificat en soins de santé/un permis valide et en vigueur d'infirmier/infirmière;
- connaissance des deux langues officielles (orale et écrite) préférable;
- être disposé.e à travailler de jour, en soirée, ainsi qu'en fin de semaine.

Postes disponibles immédiatement. Salaire et avantages comparables à la convention collective de M.G.E.U. pour employés des institutions de soins de longue durée des Sœurs Grises.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **d'ici le 20 janvier 2000** au :

Service des ressources humaines
Maison provinciale
des Sœurs Grises
151, rue Despins
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0L7

Télécopieur : (204) 237-3466

LES SOEURS GRISES DU MANITOBA INC.

Aide aux soins ménagers et diététiques

Ce poste disponible est pour du travail ***occasionnel*** à l'infirmerie de la Maison provinciale des Sœurs Grises.

Compétences requises :

- expérience de travail en cuisine et ménage dans un établissement de soins de longue durée;
- respect des malades et des personnes âgées;
- connaissance des deux langues officielles (orale et écrite) préférable;
- être disposé.e à travailler de jour, en soirée, ainsi qu'en fin de semaine.

Poste disponible immédiatement. Salaire et avantages comparables à la convention collective des employés des institutions de soins de longue durée des Sœurs Grises.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **d'ici le 20 janvier 2000** au :

Service des ressources humaines
Maison provinciale
des Sœurs Grises
151, rue Despins
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0L7

Télécopieur : (204) 237-3466



La réforme des soins de santé et la régionalisation des services ont entraîné la création de l'un des organismes de santé ruraux les plus importants au Manitoba. L'Office régional de la santé du Centre du Manitoba inc. veille à la planification, à la coordination et à la prestation de services de santé complets pour plus de 100 000 résidants du Centre du Manitoba.

Centre de santé Notre-Dame – Foyer Notre-Dame
Infirmier ou infirmière psychiatrique diplômé.e
Concours n° 00-LTC-003

Un poste qui offre d'excellentes perspectives d'avenir pour un infirmier ou une infirmière psychiatrique diplômé.e qui est de par soi-même très motivé.e.

La personne choisie aidera à soigner les patients en psychogériatrie qui doivent être transférés du Centre de santé mentale de Brandon et Rideau Park au Foyer Notre-Dame. Ce transfert fait partie des initiatives de la réforme en santé mentale. Cette personne fournira également une expertise en soins infirmiers psychiatriques aux autres résidents du Foyer Notre-Dame ainsi qu'aux résidents de Boyne Lodge, Pembina-Manitou Health Centre et Centre de santé St. Claude Health Centre.

Exigences :

1. Membre de la « Registered Psychiatric Nurses Association of Manitoba » (Association des infirmières et infirmiers psychiatriques diplômé.e.s du Manitoba).
2. Expérience dans le domaine de la psychogériatrie serait un atout.
3. Bilingue de préférence (français/anglais).

Date d'entrée en fonction : le 14 février 2000.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae **avant le 21 janvier 2000** à l'adresse suivante :

Ressources humaines
Office régional de la santé du Centre du Manitoba inc.
56, chemin Royal Nord
Portage-la-Prairie (Manitoba) R1N 1V1

Téléphone : (204) 239-0418
Télécopieur : (204) 239-0456
Consultez notre site Web à l'adresse www.rha-central.mb.ca

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt; cependant, seulement les personnes retenues seront contactées.

Le Conseil de la coopération de la Saskatchewan

recherche un(e)
agent ou agente en développement économique

Attributions :

Conseiller et informer les différentes associations et/ou individus sur les méthodes propres à l'analyse et la solution des problèmes auxquels ils font face dans le domaine du développement économique et/ou le développement d'entreprise.

Exigences :

- être disposé à se dévouer personnellement à la cause du développement économique de la communauté fransaskoise;
- avoir un Baccalauréat en administration ou commerce;
- avoir de l'expérience dans les services de prêt;
- bon entregent, dynamisme et flexibilité;
- être capable de travailler seul et en équipe;
- savoir communiquer d'une manière efficace en anglais et en français;
- posséder un véhicule fiable en vue de se déplacer dans les communautés assignées;
- connaissance des ordinateurs.

Lieu de travail : Région du Sud

Salaire : Selon l'expérience et les compétences de l'individu choisi.

Vous avez jusqu'au **15 janvier 2000** pour faire parvenir votre curriculum vitae à :

M. Robert Therrien
Directeur général
Conseil de la coopération
3850, rue Hillsdale, bureau 230
Regina (Saskatchewan)
S4S 7J5
Téléphone : (306) 566-6000
Télécopieur : (306) 757-4322

La Division scolaire Assiniboine sud n° 3

est à la recherche d'un.e
enseignant.e bilingue

pour un poste permanent à temps plein (1,0) en sciences de la nature et en sciences humaines au secondaire – S1 et S2. Ce poste débutera le 1er février 2000.

L'enseignant.e doit avoir une bonne connaissance de la philosophie de l'immersion et une formation en sciences de la nature, en sciences humaines et en mathématiques au secondaire.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande par écrit en incluant leur curriculum vitae, une photocopie de leur relevé de notes universitaires et les noms de trois références à l'adresse suivante :

Immersion française
Division scolaire Assiniboine sud n° 3
3401, boulevard Roblin
Winnipeg (Manitoba)
R3R 0C6
ou par télécopieur : (204) 896-0409

Veuillez noter quer nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.



Festival du Voyageur

Le Festival du Voyageur est à la recherche de plusieurs personnes pour combler une variété de postes au cours de la saison hivernale.

MARKETING	**Durée d'emplois**
• Travailleur.se.s en signalisation	7 février 2000 • 11 février 2000
PARC DU VOYAGEUR	
• Aide au maintien	14 février 2000 • 25 février 2000
FORT GIBRALTAR	
• Préposé(e) au Fort Gibraltar	7 février 2000 • 25 février 2000

Faites parvenir votre curriculum vitae à la Directrice des opérations, 768, avenue Taché, Winnipeg (Manitoba) R2H 2C4. Pour de plus amples renseignements sur les postes énumérés, veuillez nous contacter au 237-7692.



La réforme des soins de santé et la régionalisation des services ont entraîné la création de l'un des organismes de santé ruraux les plus importants au Manitoba. L'Office régional de la santé du Centre du Manitoba inc. veille à la planification, à la coordination et à la prestation de services de santé complets pour plus de 100 000 résidants du Centre du Manitoba.

Préposé.e.s aux soins à domicile
Concours n° 00-CS-01

L'Office régional de la santé du Centre est à la recherche d'aides aux soins personnels dans le cadre de son programme de soins à domicile pour les localités et les environs de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph et Letelier.

À titre de participants au programme de services de santé communautaires, les aides aux soins personnels aident les personnes handicapées ou âgées, relativement aux activités de la vie quotidienne.

Qualités requises :

- capacité de s'exprimer en français;
- expérience ou formation dans la prestation de soins personnels et l'accomplissement de tâches ménagères;
- permis de conduire valide et usage d'un véhicule;
- disponibilité de travailler des heures régulières le jour, le soir, la nuit ou les fins de semaine;
- aptitudes pour les relations humaines et la communication;
- dévouement, autonomie et capacité d'organisation.

Échelle salariale : entre 8,87 $ et 11,04.

Ensemble d'avantages sociaux.

Date final du concours : le 28 janvier 2000.

Les candidat.e.s ayant les compétences et intéressé.e.s par cette excellente occasion de carrière sont prié.e.s de faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné d'une lettre de couverture qui porte le numéro de référence, à titre confidentiel, à :

Ressources humaines
Office régional de la santé du Centre du Manitoba inc.
56, chemin Royal Nord
Portage-la-Prairie (Manitoba) R1N 1V1

Téléphone : (204) 239-0418
Télécopieur : (204) 239-0456
Consultez notre site Web à l'adresse www.rha-central.mb.ca

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt; cependant, seulement les personnes retenues seront contactées.

PRINCESS AUTO LTD.

Venez vous joindre à notre équipe !

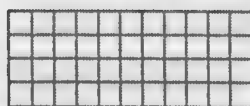
Nous sommes un détaillant canadien et nous avons présentement 20 magasins à travers le pays. Nous avons un système de vente par correspondance au niveau national.

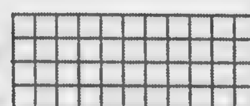
Nous recherchons un.e candidat.e bilingue (français/anglais) au service à la clientèle pour répondre aux appels téléphoniques et aux demandes envoyées par télécopieur. La personne devra opérer notre système de commande automatisé.

Les qualifications requises sont les suivantes :
attitude positive, esprit d'équipe et capacité de parler couramment le français et l'anglais. La personne doit être prête à travailler certains samedis ainsi que certaines soirées.

- gamme de bénéfices marginaux
- sessions de formation
- participation aux profits
- possibilité d'avancement
- salaire aux deux semaines de 720 $ jusqu'à 1081 $

Présentez-vous à 9 h ou à 15 h, le mercredi 19 Janvier.
Soyez prêts à rester pendant une heure.
Princess Auto Limited, 475, chemin Panet, Winnipeg.





CONSEIL DES PARCS ET LOISIRS DE LA VILLE DE SAINTE-ANNE

Le Conseil des parcs et loisirs de la Ville de Sainte-Anne cherche à pourvoir le poste suivant :

SURVEILLANT/DIRECTEUR DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS EN SOIRÉE

EXIGENCES :

Le candidat ou la candidate doit :

- aimer travailler auprès des adolescents;
- pouvoir organiser des activités récréatives et sportives;
- être inscrit actuellement dans un établissement d'études postsecondaires;
- pouvoir entretenir de bons rapports avec les parents;
- travailler sous la direction de l'adjointe administrative ou du Conseil des parcs et loisirs de la Ville de Sainte-Anne;
- pouvoir s'exprimer en anglais et en français de préférence.

FONCTIONS :

- organiser des activités récréatives et sportives au gymnase de l'école Ste. Anne Collegiate deux soirs par semaine, soit le mardi et le mercredi;
- se charger de l'ouverture et de la fermeture du gymnase;
- nettoyer le gymnase.

RÉMUNÉRATION : 8 $ de l'heure;

Étant donné que le Conseil des parcs et loisirs organise un programme de loisirs estival, ce poste pourrait mener à un emploi d'été à temps plein si le candidat ou la candidate répond aux critères.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae à l'adresse suivante :

Conseil des parcs et loisirs de la Ville de Sainte-Anne
181, avenue Centrale
Sainte-Anne (Manitoba)
R5H 1G3

Date limite : le 21 janvier 2000



recherche des
Infirmier(ère)s autorisé(e)s (R.N.),
postes permanents à temps plein, en soirée
Infirmier(ère)s autorisé(e)s (R.N.),
postes permanents à temps plein, avec rotation jour/soirée
1 infirmier(ère) (R.N.),
poste permanent à temps partiel (0,7), en soirée
1 infirmier(ère) auxiliaire (L.P.N.),
à temps partiel (0,6), en soirée (temporaire)

L'établissement :

Le centre est géré par les Sœurs Grises de Montréal et offre des soins de longue durée à 314 résident.e.s. Sa mission est d'enrichir la qualité de vie des résidents dans un environnement qui ressemble à leur « chez-soi ».

Compétences requises :

Infirmier(ère)s :
- membre de MARN ou MALPN;
- détient un diplôme ou degré d'une école de soins infirmiers reconnue;
- démontre un intérêt dans la gérontologie;
- expérience générale ou en gérontologie serait un atout;
- capacité de travailler avec des résidents atteints de démence, avec des jeunes adultes handicapés ainsi qu'avec les aînés en perte d'autonomie;
- excellentes habiletés de leadership et d'organisation, ainsi que des habiletés interpersonnelles et de communication;
- capacité de communiquer oralement en français et en anglais (candidats déjà inscrits à des cours de français seront considérés);
- possède la santé physique et mentale afin d'accomplir le travail requis;
- certificat en réanimation cardiaque respiratoire un atout.

Échelle salariale :

Infirmier(ère)s autorisé(e)s de 19,284 $ à 22,735 $ de l'heure.
Infirmier(ère)s auxiliaires de 14,762 $ à 18,046 $ de l'heure.

Primes : nuit (1,05 $/heure), soirée (0,90 $/heure), fin de semaine (0,70 $/heure)

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur demande avec un curriculum vitae **avant le 28 janvier 2000** à :

Ressources humaines
Centre Taché
185, rue Despins
Winnipeg (Manitoba) R2H 2B3
Télécopieur : (204) 233-6803

Nous apprécions toutes les demandes mais nous ne convoquerons que les candidat.e.s retenu.e.s.

Appel de candidatures pour le poste de **secrétaire bilingue**, ayant des connaissances de Microsoft Word et de Simply Accounting. Poste permanent, à temps partiel, dans un organisme fraternel.

SVP envoyer votre curriculum vitae à la **C.P. 1361, Succ. Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1**.

COORDONNATEUR(TRICE) DE L'APPEL DU PRIX

Le(la) candidat(e) doit être bilingue, posséder une bonne connaissance des logiciels Word et Excel et avoir un excellent sens de l'organisation et de l'entregent.

Nous offrons d'excellent avantages sociaux. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et vos attentes salariales à :

Les Magasins SAAN limitée
1370, place Sony
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3C3

À l'attention du :
Service des ressources humaines

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature mais nous ne communiquerons qu'avec celles choisies pour une entrevue.

Opérateur.trice bilingue sur ordinateur Macintosh

Qualités requises :

- Être capable de s'exprimer couramment en anglais et en français (lecture et écriture)
- Avoir une attitude positive et un esprit d'équipe
- Avoir au moins une année d'expérience avec le logiciel QuarkXPress pour Macintosh
- Une formation dans les arts graphiques serait un atout

Le candidat ou la candidate choisi sera responsable de la saisie des données des encarts et des catalogues français ainsi que de l'emballage des produits bilingue. Une bonne maîtrise de la grammaire française est nécessaire pour la composition et pour corriger les épreuves. Nous offrons un excellent paquet d'avantages sociaux et la participation aux bénéfices.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le lundi 17 janvier à :

Princess Auto Ltd.
Team Development
C.P. 1005, 475, ch. Panet
Winnipeg, MB R3C 2W7



PRINCESS AUTO
L'ENTREPÔT pour votre FERME, ATELIER ou USINE

Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

Téléphone: 237-4823 **Télécopieur:** 231-1998

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17 h.
(par écrit et payée d'avance)
Merci de votre collaboration.

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

GARDERIE FAMILIALE À CHARLESWOOD. Une à 2 ouvertures à temps plein débutant en janvier 2000. Lise au 837-8272.
939-

GISÈLE'S CLEANING SERVICES offre un rabais de 10 $ pour nettoyage de votre maison ou bureau, au sud de Winnipeg, avant le 28 février. Appelez Gisèle au 261-4401.
940-

RECHERCHE

NOUS CHERCHONS une gardienne bilingue, adulte, non fumeure qui viendrait à domicile. Commençant début janvier, de 18 h 30 à 23 h, 2 à 3 soirs par semaine et les fins de semaine pour 2 garçons de 10 ans et 6 ans. Appelez au 257-4664.
935-

ON CHERCHE UNE PETITE MAISON. Dans Norwood, Saint-Vital ou Saint-Boniface. Pas d'agent svp. Écrivez à La Liberté, Dossier n° 2, C.P. 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
945-

À VENDRE



BELLE MAISON À VENDRE: au cœur de Saint-Boniface, située sur la paisible place.Cabana. Excellent état, bungalow de 1 300 pi², 4 chambres à coucher (2 en haut et 2 au sous-sol), planchers de bois franc, garage simple (oversize). Possession en avril. On demande 99 900 $. Pour information ou pour prendre rendez-vous, téléphonez au 233-5618, cellulaire: 791-8834.
896-

À LOUER

À LOUER: Aulneau et Despins, appartement 1 ch. à coucher. Disponible immédiatement. Rez-de-chaussée, entrée privée, stationnement dans un garage avec porte automatique, propre et tranquille. Service d'autobus en face. Près du Collège. Service de buanderie, entreposage, 445 $/mois comprend tous les services. Récemment rénové. Composez le 255-1578.
929-

À LOUER: Appartement au 325, boulevard Provencher. 2 chambres à coucher, salon, salle à manger, stationnement. Disponible mi-janvier, non fumeur, pas d'animaux. Appelez au 237-5429.
930-

À LOUER: Appartement à partager à La Broquerie environnement sans fumée. 300 $/mois tout compris. Demandez Gabriel au (204) 424-9439.
938-

À LOUER À SAINT-BONIFACE: Maison de 2 chambres à coucher, sous-sol, garage. Appelez au 233-5502.
941-

MAISON À LOUER : À Saint-Boniface, 319, rue de la Cathédrale, 600 $ par mois. Comprend 3 chambres à coucher, frigo, poêle. Composez le 237-9630 entre 17 h et 19 h .
942-

À LOUER: Appartement entièrement rénové, 518, de la Morénie, rez-de-chaussée, 3 chambres à coucher, cour, stationnement, garage (option), non fumeurs. Bien situé. Disponible immédiatement. 575 $/mois. Tél.: 883-2009.
943-

À LOUER: Rue Ritchot. Maison de 3 chambres à coucher, nouvellement décorée. 700 $ par mois plus les services. Garage inclus. Disponible le 1er février. Composez le 233-3753.
944-

Nécrologies

Sœur Marie-Antoinette Gousseau
(sœur Marie-Léon de l'Eucharistie)
1921–1999

C'est avec beaucoup de regret que la communauté des Sœurs du Sauveur annonce le décès soudain de leur chère sœur Marie-Antoinette Gousseau, le 23 décembre 1999. Elle est décédée à l'hôpital Notre-Dame-de-Lourdes après un séjour de quatre mois au Foyer Notre-Dame.

Outre la communauté des Sœurs du Sauveur, sœur Marie-Antoinette laisse dans le deuil le seul frère survivant de sa famille, Eugène (Diane Beaudry), une belle-sœur Denise Gousseau (Pelland), de nombreux neveux et nièces et un bon nombre d'arrière-petits neveux et nièces.

Elle est allée rejoindre son père, Henri Gousseau, sa mère Agnès Goffard, ses frères et sœurs Henri, Yvonne, Joseph, Léon et les deux enfants décédés en bas âge, ainsi que deux demi-sœurs Caroline et Hélène.

Entrée chez les Sœurs du Sauveur en janvier 1947, elle fit profession perpétuelle en 1952. Durant sa vie religieuse, elle s'adonne à de nombreuses tâches avec savoir-faire et dévouement mais le travail qui a retenu la plus grande part de ses énergies fut une présence attentive auprès des personnes âgées et démunies. Elle passe dix ans aux soins infirmiers au Foyer Saint-Joseph de Sherbrooke (Québec), cinq ans auprès des religieuses de l'infirmerie des Missionnaires Oblates à Saint-Boniface. Après une période d'apprentissage à « l'Institut de pastorale de Saint-Boniface », elle se voue entièrement à l'accompagnement des personnes âgées dans la pastorale hospitalière et paroissiale à Holy Cross et au Précieux-Sang.

Il y eut une veillée de prières à la Maison Notre-Dame des Sœurs du Sauveur, le mardi 28 décembre 1999 à 19 h. Le lendemain le 29 décembre à 14 h 30 avant le service, il y eut une autre demi-heure de prières suivie de la Messe de la Résurrection à l'église de Notre-Dame-de-Lourdes. L'abbé Roland Lanoie, curé, présidait, assisté des abbés Marcel Chaput du Précieux-Sang et James Gray de Holy Cross. Louise Granger, nièce de la défunte, fit les lectures et autre nièce, Cécile Gousseau, portait la croix de procession.

Nous remercions sincèrement les porteurs, tous neveux de la défunte : Ovide, Robert, Marcel et Henri Gousseau; Roland et Denis Arbez. La Communauté des Sœurs du Sauveur et la famille Gousseau veulent exprimer leur vive gratitude aux médecins, aux infirmières, au personnel et aux bénévoles du Foyer et de l'hôpital Notre-Dame pour les bons soins prodigués à sœur Marie-Antoinette. Nous remercions aussi tous ceux et celles qui ont témoigné de la sympathie par l'offrande de messes, de fleurs et de messages. Merci à la chorale pour le chant à l'église ainsi qu'aux membres du clergé présent. Un merci spécial aux Filles d'Isabelle qui ont organisé le délicieux goûter qui a suivi l'enterrement au cimetière paroissial.

La direction des funérailles avait été confiée au Salon mortuaire Adam de Notre-Dame-de-Lourdes. Un merci spécial pour leur service courtois et sympathique.

Lucie Bigras-Roy

À Laval, le 2 janvier 2000, à l'âge de 47 ans est décédée Lucie Roy, épouse de Yves Bigras.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Myriam et Olivier, ses parents, M. et Mme Gabriel Roy de Chambly; ses frères et sœurs : Jacinthe, François, Marie-Thérèse, Philippe, Maurice, Martial et Patrick et leurs conjoints; ses beaux-parents, M. et Mme Philias Bigras; son beau-frère Patrick et sa conjointe; ainsi que parents et amis.

Les funérailles ont eu lieu le samedi 8 janvier 2000 à l'église St-Elzéar, Vimont, Laval.

« Elle efface toutes les images, elle éblouit l'amour et ses ombres rétives. Elle aime, elle aime à s'oublier et nous ne savons plus tant nous t'aimons, lequel de nous est absent. » (Éluard)



Sœur Rita Boulianne
(Sœur Marie-Anne)
Fille de la Croix

13 décembre 1908 – 5 janvier 2000

Après une longue maladie, Sœur Rita Boulianne, Fille de la Croix, s'est éteinte doucement, à l'âge de 91 ans. Elle en était à sa 67e année de vie religieuse.

Née à Sainte-Zoé des Bergeronnes (Québec), fille de Isaure Boulianne et Anna Couillard, Sœur Rita fut précédée dans la mort par ses parents, ses trois sœurs, Maura, Yvette et Clémence, et ses quatre frères, Jean-Charles, Raymond, Roland et Réal. Elle laisse dans le deuil trois belles-sœurs, Yvonne Dupéreault, Simone Rodrigue et Béatrice Beaulne, ainsi que de nombreux neveux, nièces, petits et arrière-petits neveux et nièces.

Au début du 20e siècle, Isaure et Anna Boulianne quittèrent la Belle Province avec leur famille et vinrent s'installer à Willow Bunch, Saskatchewan. Rita reçut son éducation à l'école du village tenue par les Filles de la Croix. C'est là aussi, sans doute, qu'elle entendit l'appel à marcher à la suite de Jésus dans la congrégation des Filles de la Croix. En 1930, elle se rendit en France pour commencer son postulat et, en 1932, elle prononça ses premiers vœux de vie religieuse. Revenue au Canada à l'automne de 1932, elle commença sa vie toute donnée à Dieu, à l'Église et à sa congrégation dans la paroisse de Bellegarde, Saskatchewan. En 1937, Sœur Rita promit de vivre l'engagement de son baptême comme religieuse en faisant ses vœux perpétuels dans la congrégation des Filles de la Croix.

Durant sa longue vie, Sœur Rita a œuvré dans la Vigne du Seigneur à plusieurs endroits et de maintes façons. Faisant toujours preuve d'amour et de dévouement, elle a instruit avec sagesse « plus par ses exemples que par ses discours ». Elle a loué et fait louer le Seigneur par son talent musical. Ses jeunes élèves de musique ainsi que les chorales d'adultes qu'elle a formées ont su bénéficier de ses talents et ont connu beaucoup de succès. Plusieurs communautés chrétiennes peuvent aujourd'hui en témoigner.

En 1990, la maladie a obligé Sœur Rita à établir domicile à l'infirmerie de la communauté. C'est alors que ses sœurs Filles de la Croix, sa famille et ses infirmières ont été édifiées par sa sérénité, son courage, son témoignage de foi ainsi que par sa fidélité aux liens humains et spirituels qui l'unissaient à la famille et à sa Congrégation. Les longs moments qu'elle passait à écouter la musique et à contempler la nature, témoignaient de son attrait pour la beauté, la paix et l'harmonie. En 1992, lors de la célébration de son soixantième anniversaire de profession religieuse, l'une de ses infirmières a témoigné : « Sœur Rita a un cœur plein d'amour. C'est peut-être ce qui la caractérise le mieux. » Que Dieu la prenne auprès de lui et qu'Il donne à sa bonne et fidèle servante la récompense promise.

Les funérailles de Sœur Rita Boulianne suivies de l'inhumation au cimetière des Filles de la Croix, à Saint-Adolphe, ont eu lieu le samedi 8 janvier. Mgr Noël Delaquis présidait à la célébration de la messe de la Résurrection, assisté de l'aumônier de la communauté, M. l'abbé Louis-Philippe Jean et des pères Gérard Clavet et Ronald Léger, c.s.v.

Les Filles de la Croix et la famille de Sœur Rita remercient de tout cœur le personnel de l'infirmerie au 66, avenue Moore, ainsi que les dames du Home Care, pour la compassion, les attentions délicates et les soins professionnels prodigués à notre chère disparue, durant sa longue maladie. Nous remercions aussi les membres du personnel de l'hôpital Victoria qui ont soigné Sœur Rita durant les derniers jours de sa vie. Finalement, nous disons « Merci » à tous ceux et celles qui ont apporté le soutien de leur prière et de leur présence en ce temps de deuil.

Hommage à M. Camille Boily

Messe des funérailles
le 30 décembre 1999
Église Saint-Joachim de La Broquerie

Hommage à notre grand-père Camille qui a mené une vie bien remplie. En reconnaissance pour son projet de vie, nous retracerons deux traits de son parcours que nous garderons en héritage : la foi et la famille.

C'est dans la foi, Dieu notre Père, que nous te confions notre grand-père. Il a été ton fidèle serviteur. Accueille-le dans ton royaume. Tu nous l'avais donné pour que nous découvrions la beauté de la vie. Tu le retrouves maintenant dans tout ce qu'il a de meilleur.

Pépère a été l'homme de tous les combats. Sa vie a été marquée par des défis qui semblaient insurmontables. Sa consolation, il la trouvait dans l'accomplissement de ta sainte volonté. Fidèle à ta parole, il répondait à la mission que tu lui avais confiée. Homme de foi, il savait la mettre en pratique par des paroles parfois difficiles à accepter et des gestes plus que généreux.

Sa dernière lutte, il l'a menée à terme lundi dernier; la maladie s'étant aggravée, les forces sont diminuées lentement. La mort s'est fait attendre. Dans la patience et le respect de ce qu'il vivait, nous l'avons accompagné jusqu'à son dernier souffle.

La Vierge Marie a toujours été son inspiration. À son exemple, il méditait en silence. Ses nombreuses prières étant ainsi comblées par une mort paisible. Notre Dame Porte du Ciel l'a certainement accompagné lors de sa rencontre avec son Créateur.

Grand-père Boily a été un homme de tradition. Les valeurs familiales étaient des plus précieuses à ses yeux. Sa nombreuse progéniture est là pour témoigner de son attachement aux siens. Il savait nous manifester sa fierté et nous redire à sa façon les faits de notre histoire.

Ce père, grand-père et arrière-grand-père savait retrouver l'enfant en lui pour s'amuser et nous taquiner. Ses histoires, ses grimaces et ses chansonnettes faisaient rire même les plus sérieux d'entre nous. Il savait faire plaisir et divertir avec les moyens qu'il possédait.

Il nous rappelait souvent que le travail n'a jamais fait mourir personne. La tâche n'était jamais trop fastidieuse pour lui. Patenteux de nature, il savait créer des petites inventions pour nous faciliter la vie. Cette créativité gardait son esprit vif et occupait son temps même après une retraite bien méritée.

La source de sa disponibilité, il la trouvait dans la Parole de Dieu révélée par le Christ. Cette Parole vivante, il la partageait ouvertement avec nous. Il nous la rappelait à l'occasion de certains écarts de conduite par un petit sermon bien de circonstance. Il nous faisait prendre conscience de notre responsabilité à rester sur le droit chemin.

C'est au nom de notre foi et de notre famille que nous te le présentons, Dieu notre Père, et nous t'implorons de l'accueillir auprès de toi avec ses proches.

Désormais, sa présence est comme une voix qui chuchote : elle ne s'impose pas.
Tu pourrais ne jamais l'entendre.
Prends-en soin : dans ton silence tends-lui l'oreille.

Désormais, sa présence est comme une flamme de bougie : fragile et discrète.
Tu pourrais presque l'oublier.
Prends-en soin : il ne prend que la place que tu lui laisses.

Désormais, sa présence est comme une rose : c'est en te l'offrant qu'on découvre sa beauté.
Tu pourrais la cueillir.
Prends-en soin : ce partage dans l'amour est la source de la foi qu'il nous a laissée.

C'est dans l'espérance de nous retrouver un jour que nous te le confions pour l'éternité.

Avec amour,

Richard et Ginette

Remerciements

La famille aimerait remercier les médecins et le personnel du Nursing de la Villa Youville pour les bons soins accordés à Papa durant son séjour.

Remerciements sincères aussi à tous ceux et celles qui ont assisté à la messe de Résurrection. Un gros merci à André Mireault et la chorale pour les magnifiques chants, ainsi qu'à Irène Vielfaure pour son bel accompagnement à l'orgue.

Un merci tout à fait spécial à l'abbé Léonce Aubin pour sa visite à la Villa Youville. Nous avons beaucoup apprécié votre présence et vos prières et paroles réconfortantes durant les dernières heures. Merci aussi d'avoir présidé aux prières et d'avoir célébré la messe de Résurrection. Merci aux concélébrants, le père Gérard Clavet, csv, et l'abbé Raymond Brémaud.

Un merci sincère à l'équipe qui a servi le goûter après les funérailles.

Et merci à tous ceux et celles qui nous ont témoigné leur sympathie, soit par cartes, fleurs, visites, offrandes de messes, gâteries, ou prières. Tout fut très apprécié.

Marie-Louise Boily et la famille

CENTRE TÂCHÉ

Les jeunes adultes reçoivent un honneur

Les 35 résidents de l'aile des jeunes adultes du Centre Tâché ont reçu le 13 décembre une plaque honorifique dans le cadre du concours « Real Heroes » de la télévision anglaise CKY5.

Sandra POIRIER

« J'ai vu une annonce à la télévision anglaise qui parlait du concours "Real Heroes", explique une des travailleuses sociales au Centre Tâché, Bobbi-Jo Lagassé. Le lendemain matin j'ai téléphoné pour avoir plus d'information et j'ai ensuite écrit une lettre dans le but de soumettre les candidatures des 35 résidents de l'aile des jeunes adultes du Centre Tâché. »

Ayant retenu leur candidature, CKY5 est venu tourné au cours du mois d'octobre une vignette d'environ deux minutes qui a été diffusée sur les ondes du 15 octobre au 15 novembre. « On pouvait voir la vignette plus de trois fois par jour, a indiqué une résidente du Centre Tâché, Linda Hillier. Quand je passais dans les corridors du Centre, les autres résidents me disaient que j'étais maintenant une vedette. »



photo: Sandra Poirier

Les résidents et le personnel de l'aile des jeunes adultes au Centre Tâché.

Selon la gérante de programme, Susan Adleman, en plus de créer une visibilité à travers la province de l'aile des jeunes adultes du Centre Tâché, cette vignette a créé de la fierté chez les résidents et chez leurs familles. « Ils étaient très excités de se voir à la télévision. Ils en étaient fiers et ils le sont encore. Cette expérience leur a aussi démontré et démontré aux autres qu'ils ont quelque chose à offrir », précise-t-elle.

« Je ne suis pas capable d'expliquer tout ce que je ressens, mentionne Linda Hillier, qui habite l'aile des jeunes adultes depuis cinq ans, mais il y a une chose dont je suis sûre, c'est que le personnel est merveilleux. Nous formons tous une grosse famille. » Ce personnel est composé d'environ 25 personnes qui se partagent des tâches de jour, de soir et de nuit.

« Nous ne voulions pas identifier qu'une seule personne dans la vignette parce que les 35 résidents de l'aile des jeunes adultes sont tous des héros en soi, alors il n'y a que le personnel qui parle », souligne Bobbi-Jo Lagassé.

L'aile des jeunes adultes du Centre Tâché accueille des femmes et des hommes âgés entre 18 et 55 ans qui sont atteints d'incapacités physiques et qui ont besoin d'assistance dans leur vie quotidienne. « Cette section a présentement une liste d'attente d'au moins trois ans », ajoute la travailleuse sociale.

Les 35 résidents se sont donc vus remettre une plaque honorifique par la télévision anglaise CKY5 lors de leur fête de Noël, le 13 décembre.

Chronique

RELIGIEUSE

GILBERTE PROTEAU
Laïque



Qu'est-ce qu'un jubilé chrétien ?

À Noël, nous sommes entrés dans l'année jubilaire de la chrétienté. Un jubilé, c'est une année de fête et de célébrations pour rendre gloire à Dieu. La tradition chrétienne a donné à cette fête « une signification particulière. Il s'agit d'accueillir l'année jubilaire, ou "année sainte", comme un temps de conversion et de grâce exceptionnel. » (1)

Quoique la Bible parle d'années jubilaires, dans la tradition chrétienne il n'y a pas eu de jubilés ou d'années saintes avant le 14e siècle. En effet, ce n'est que le 22 février 1300 que le pape Boniface VIII proclama le premier Jubilé, la première Année sainte, et cela parce que des pèlerins affluaient à Rome, vers le tombeau de saint Pierre, depuis le 1er janvier 1300. Jusque-là, il n'y avait aucune tradition de ce genre qui existait. Boniface a donc émis une bulle de promulgation d'ouverture du Jubilé et lui a donné un effet rétroactif : le Jubilé avait commencé officiellement à Noël, le 25 décembre 1299 et se terminerait officiellement le 25 décembre 1300. Depuis, tous les jubilés commencent et se terminent à Noël.

« À l'origine, un grand jubilé devait être célébré tous les siècles. » (2) Mais au fil des ans, les papes ont fixé les jubilés à divers intervalles : 50 ans, comme le jubilé juif ; 33 ans pour commémorer la vie de Jésus ; enfin, 25 ans (à partir de 1470) pour qu'il y en ait un par génération.

Une année jubilaire est un grand événement de foi et les jubilés ont souvent leurs propres significations. Le jubilé de l'an 2000, comme les autres jubilés, est une année sainte pour sanctifier le temps ; mais puisque c'est la fin d'un siècle ainsi que la fin d'un millénaire, le jubilé marque le deux millième anniversaire de la naissance de Jésus. Même si la chrétienté a commencé tard à célébrer des jubilés, il n'en reste pas moins que les paroles bibliques s'appliquent toujours : *« Vous déclarerez sainte la [...] année et vous proclamerez dans le pays la libération pour tous les habitants ; ce sera pour vous un jubilé. »* (Lév. 25, 10). Et quand Jésus, à la synagogue de Nazareth, fit la lecture d'Isaïe, il choisit le passage suivant : *« L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a consacré par l'onction, pour porter la bonne nouvelle aux pauvres. Il m'a envoyé annoncé aux captifs la délivrance et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer en liberté les opprimés,* **proclamer une année de grâce du Seigneur.** » (Luc 4, 16-19 citant Isaïe 61, 1-2).

Quelle sera ma participation au Jubilé ?

En tant que disciples du Christ, il me semble que nous ayons à faire un effort spécial pour mettre en pratique les conseils évangéliques et bibliques au cours du Jubilé.

Intensifier notre vie de prière, vivre plus pleinement la foi de notre baptême, voilà le premier pas à faire. Dans sa lettre pour lancer la préparation du Jubilé, le Pape Jean-Paul II nous a proposé trois années de réflexion et de prière consacrées tour à tour au Fils, à l'Esprit et au Père en vue d'en arriver, en l'an 2000, à glorifier la Trinité. Mais il faut aussi poser des gestes concrets pour améliorer le sort de nos frères et sœurs qui vivent dans la misère à travers le monde. C'est la piste que nous avait donné Vatican II dans le document **L'Église dans le monde de ce temps** : *Les chrétiens collaboreront de bon gré et de tout leur cœur à la construction de l'ordre international. [..] On le fera d'autant plus que la majeure partie du globe souffre encore d'une telle indigence que le Christ lui-même, dans la personne des pauvres, implore pour ainsi dire à haute voix la charité de ses disciples.*

Et le document continue en disant qu'il est scandaleux de voir l'opulence des uns, presque tous dans des pays chrétiens, et la misère physique et morale des autres, presque tous dans des pays non-chrétiens ! Il n'y a pas de doute que nous avons à collaborer avec les instances religieuses et civiles pour soulager cette misère humaine.

Il nous reste le choix des moyens. Et en cette fin de siècle, le plus violent qui ait jamais été, nous dit-on, ce ne sont pas les causes qui manquent... **Développement et Paix** nous propose d'appuyer sa campagne pour que le Canada annule la dette canadienne du Pérou. En effet, certains pays, dont le Pérou, croulent sous le poids de leur dette internationale et sont incapables, à cause de cela, de mettre de l'argent dans leur propre développement. (3)

Il y a aussi des contributions monétaires que l'on peut faire pour les peuples affligés de guerre ou de calamités naturelles, comme le Vénézuela. Enfin, les personnes dans le besoin ne manquent pas dans nos propres milieux ; nous n'avons que l'embarras du choix, soit pour aider de nos bras, soit pour aider financièrement.

Lire au sujet de la Bible, c'est bien ; lire la Bible et la prier, c'est mieux ; mais on ne peut en rester là : il faut AGIR selon les préceptes bibliques et évangéliques. Cette année du Jubilé de l'an 2000 est une année de grâce pour nous et nous offre l'occasion de passer aux actes.

Soyons fidèles à Jésus et à Vatican II - AGISSONS !

(1) *À la découverte du jubilé*, dans **Fêtes et Saisons**, décembre 1998, no 530, p. 4

(2) Ibid, p. 4

(3) **D & P** a imprimé des cartes postales rédigées avec un message concernant le Pérou. Pour en obtenir des exemplaires, s'adresser à une église catholique ou directement à un bureau de **D & P**.

L'Initiative œcuménique canadienne pour le Jubilé (Toronto) a un dépliant sur *La Bible et l'annulation de la dette*. Pour en obtenir des copies et d'autres renseignements : téléphone : (416) 922-1592 ; télécopieur : (416) 922-0957 ; courriel : jubilee@devp.org



FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

J.B.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
…AVOCATS ET NOTAIRES…

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.



TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com
Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit.

Cet espace est à votre disposition!

OPTOMETRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

La Maison d'Optique
157
boulevard Provencher
233-3889
SANS FRAIS : 1-888-872-8988

SERVICES

BRUNET
Monuments
Troisième Génération
- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910…»

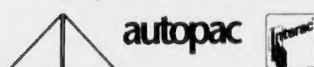
CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LEON MORRISSETTE au **433-7257**
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach **Tél.: 326-1351**

GRAPHICS INC
- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Natalie Pound
Doris Smith
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



SERVICES

Cabane à sucre
Chez Dany
… dans une atmosphère chaleureuse et familiale dont vous vous souviendrez longtemps!
- *Musique traditionnelle*
- *Atmosphère chaleureuse et familiale*
- *Produit d'érable disponible sur place*
- *Visite guidée de la sucrerie*
- *Interprétation de la fabrication*
- *Réceptions de tous genres*

LOCALISÉE À POINTE-DU-LAC
à mi-chemin entre Québec et Montréal sur l'autoroute 40
Pour information : Dany Néron
Tél. : (819) 370-4769
Sans frais : 1-800-407-4769
Téléc. : (819) 370-4768
e-mail : info@chezdany.qc.ca
www.chezdany.qc.ca

La LIBERTÉ
AUTREMENT
www.presse-ouest.mb.ca



Tanné de prêter votre journal à toute la famille?
Dites-leur donc de s'abonner!

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS



BDO DUNWOODY SRL
Comptables agréés et consultants
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
Téléléphone: (204) 956-7200
Télécopieur: (204) 926-7201
http://www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Nos professionnels:

Michelle Boris, CA	Collin LeGall, CMA, CIP
Eugene Brokopiw, CA	Lucile Legal-Griffiths, CA
Bruce Caplan, CA, CIP	Travis Leppky, CA, CISA
Arthur Chaput, CA, CFP	Henri Magne, CA
Gilles Chaput, FCA	Mona Marcotte, CA
Raymond Desrochers, CA,CFE	Elizabeth Maw, CA
Pamela Dupuis, CA	Russell Paradoski, CA, CFE
James Doer, CA, CFP	Georges Picton, CGA
Patrick Groening, CA	Jennifer Pyzer-Whetter, CA
Lucien Guenette, CA	Marc Rivard,CA
Chris Kauenhofen, CA (en stage)	Mark Wong, CA (en stage)

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

La LIBERTÉ

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Amber Auto Service • *Sainte-Anne*
617, rue Traverse
Esso • *Parc Windsor*
192, Archichald
Chapters • *Centre Saint-Vital*
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Lorette IGA • *Lorette*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Abonnez-vous à
La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ❐	32,10 $ ❐
2 ans	51,30 $ ❐	58,85 $ ❐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Nom: ______________________
Prénom: ______________________
Adresse: ______________________
____
Ville: ______________________
Province: ______________________
Code postal: ____________ Téléphone: ____________
Je choisis de payer par:
Visa: ____________ MasterCard: ____________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté*)*
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4